

# Insee Dossier

Grand Est



N° 3

Octobre 2016

## Les marchés locaux du travail dans le Grand Est, entre population, emploi et mobilités



# Avant-Propos

Les politiques de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle font l'objet d'une concertation organisée à l'échelle régionale entre les différents acteurs, chacun dans leur champ de compétences, et sont mises en œuvre à l'échelle des territoires. Si le chômage est souvent pris comme indicateur principal du résultat de l'action publique dans ces domaines, force est de constater qu'à l'échelle des marchés locaux du travail, il n'y a pas de relation directe entre l'évolution du chômage et l'évolution de l'emploi. Les marchés locaux dépendent en effet de phénomènes démographiques et sont en forte interaction, à travers les mobilités des actifs. La compréhension de leur fonctionnement est susceptible d'enrichir la réflexion utile à l'action publique. Ainsi, l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (Adeus) et la direction régionale de l'Insee Grand Est ont-ils décidé de collaborer dans cette étude centrée sur les mécanismes permettant l'ajustement entre les ressources et les besoins en main d'œuvre à l'échelle des zones d'emploi du Grand Est.

Ce dossier comporte en premier lieu un article détaillant le fonctionnement des marchés locaux du travail des zones d'emploi durant la période 2007-2012. Outre les phénomènes sociétaux et démographiques, il met avant tout en évidence le rôle central des mobilités résidentielles et professionnelles dans l'équilibre entre ressources et demandes de main-d'œuvre des territoires. Ces flux d'actifs s'organisent sous forme de systèmes urbains, soit des réseaux de villes structurés autour des principales agglomérations, pôles d'emploi de la région.

Des fiches thématiques viennent en second lieu compléter l'analyse pour préciser les mécanismes de l'ajustement (effets de générations, vieillissement, taux d'activité, mobilités résidentielles et professionnelles). Elles offrent un regard sur les grandes tendances passées des cinquante dernières années ainsi que des éléments permettant de mieux comprendre les différentes dynamiques en œuvre dans les zones d'emploi du Grand Est.

Nous remercions l'ensemble des rédacteurs d'avoir apporté leur contribution à ce document.

Nous formulons le vœu que ces analyses soient utiles et partagées par le plus grand nombre.

**La directrice générale de l'Agence  
de développement et d'urbanisme  
de l'agglomération strasbourgeoise**

**Anne PONS**

**Le directeur régional de l'Insee Grand Est**

**Joël CREUSAT**

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	3
<b>Les migrations résidentielles et professionnelles au cœur des équilibres locaux du marché du travail</b>	5
<b>Fiche 1</b>	
Des fonctionnements locaux du marché du travail souvent distincts de celui de l'ensemble de la région	14
<b>Fiche 2</b>	
Vieillesse et dynamisme économique influencent l'évolution de la population active des territoires	19
<b>Fiche 3</b>	
Forte influence des baby-boomers sur l'évolution de la population active	22
<b>Fiche 4</b>	
Des ajustements des marchés locaux du travail par le biais d'échanges internes à la région et avec l'étranger	26
<b>Fiche 5</b>	
Les mobilités internes au Grand Est en croissance depuis cinquante ans	29
<b>Fiche 6</b>	
Un attrait des actifs pour les régions du sud de plus en plus fort	32
<b>Fiche 7</b>	
Une influence du travail frontalier renforcée dans les zones d'emploi limitrophes	36



entre 2007 et 2012. Celle de Saint-Louis se distingue par une hausse de 0,8 %, la plus élevée des zones d'emploi du Grand Est.

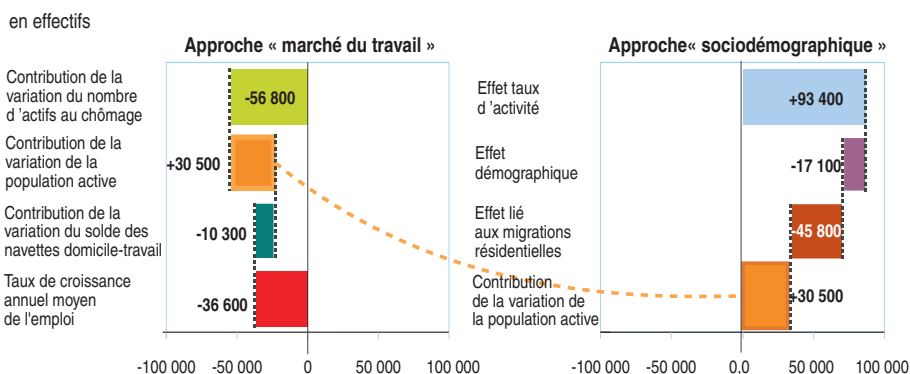
Au niveau régional, la montée du chômage est concomitante avec la dégradation de l'emploi. La part des actifs au chômage résidant dans le Grand Est passe de 11,1 % en 2007 à 13,2 % en 2012, soit + 0,4 point par an. Cependant, à la différence de l'emploi, la hausse du chômage est beaucoup plus homogène au sein de l'espace régional, variant de + 0,2 point à + 0,6 point suivant les zones d'emploi. Les territoires où l'emploi diminue beaucoup ne sont pas forcément les plus affectés par l'augmentation du chômage. Ainsi, Wissembourg, Charleville-Mézières et Bar-le-Duc présentent des pertes d'emplois plus fortes que la moyenne régionale alors que le chômage y augmente moins que dans le reste de la région. À l'inverse, la situation de l'emploi est plus favorable à Colmar et à Châlons-en-Champagne, alors qu'elles sont les deuxième et troisième zones où le chômage augmente le plus.

### Entre emploi et chômage, les mobilités de population

Selon une approche *marché du travail*, les évolutions de l'emploi et du chômage sont liées à celle des habitants disponibles pour travailler et résidant sur le territoire. Sur la période 2007-2012, la population active du Grand Est augmente de 30 500 personnes, une hausse qui correspondrait à + 0,2 point de croissance annuelle d'emploi, si l'ensemble de ces actifs trouvaient un emploi dans la région. L'accroissement de la population active ne suffit cependant pas à expliquer l'écart de 20 800 personnes existant entre diminution de l'emploi (- 36 000) et augmentation du chômage (+ 56 800). Les dynamiques d'emploi et de population active du reste de la France et de l'étranger ont également une influence par le biais des navettes domicile-travail (*définitions*). Certains actifs résidant dans la région peuvent occuper un emploi localisé dans une autre région de France ou à l'étranger et, de manière symétrique, des actifs résidant ailleurs peuvent occuper un emploi dans le Grand Est. Entre 2007 et 2012, les premiers augmentent plus fortement que les seconds. Le solde des navettes domicile-travail entre la région et l'extérieur diminue de 10 300 personnes, soit - 0,1 point de variation d'emploi.

## 2 Une relation complexe entre évolution de l'emploi et évolution du chômage

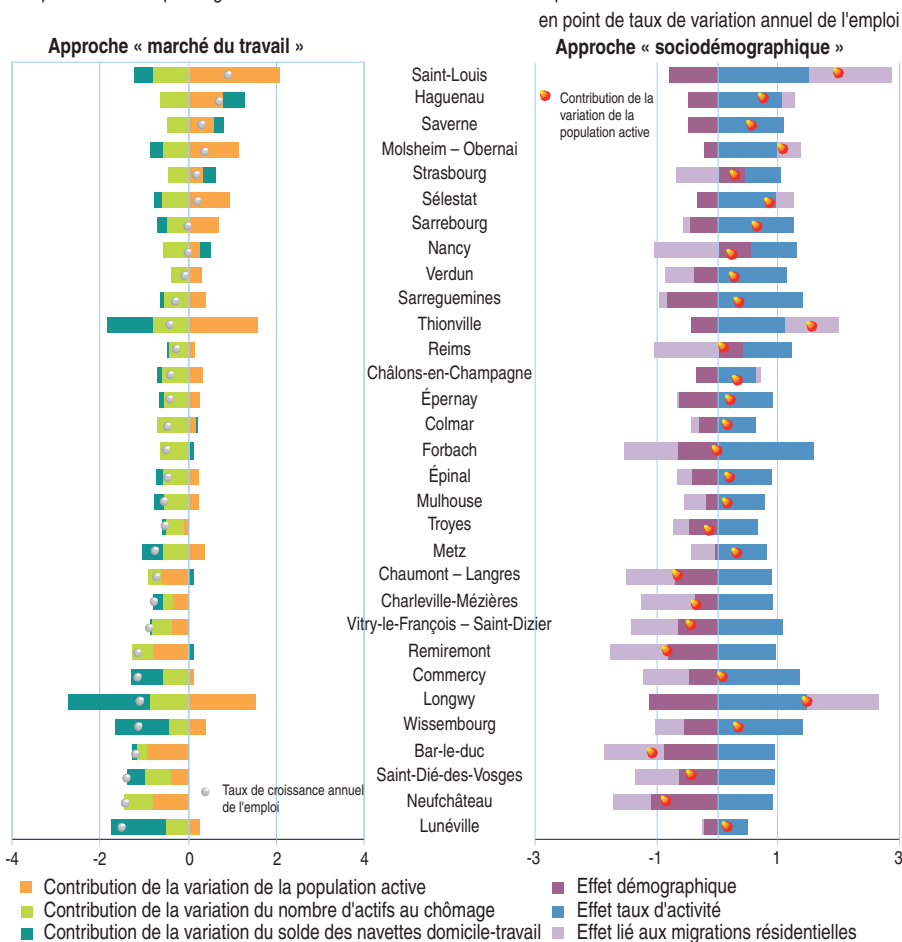
Composantes de l'équilibrage du marché du travail dans le Grand Est entre 2007 et 2012



Lecture : la région Grand Est compte 36 600 emplois de moins en 2012 qu'en 2007. Sur la même période, le nombre de chômeurs dans la région a augmenté plus fortement, de 56 800. L'augmentation plus forte du nombre de chômeurs est liée à la hausse de la population active vivant sur le territoire (+ 30 500), en partie compensée par le fait que des actifs ont davantage occupé des emplois à l'extérieur de la région (- 10 300). La variation de la population active s'explique selon l'approche "sociodémographique". Les taux d'activité tendent à augmenter (+ 93 400), alors que le vieillissement de la population conduit à un effet démographique négatif (- 17 100). Le Grand Est perd le plus d'actifs au jeu des migrations résidentielles avec le reste du monde (- 45 800).  
Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

## 3a L'emploi et la mobilité varient fortement selon les territoires

Composantes de l'équilibrage du marché du travail dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012



Lecture : selon l'approche "marché du travail", le taux de variation annuel moyen de l'emploi entre 2007 et 2012 dans la zone d'emploi de Saint-Louis (+ 0,8 point) se décompose entre une part liée à la variation du nombre d'actifs au chômage (- 0,8 point), une part liée à la variation du solde des navettes domicile-travail (- 0,4 point) et une part liée à la variation de la population active (+ 2,1 points). Cette dernière se décompose selon l'approche "sociodémographique" entre l'effet taux d'activité (+ 1,5 point), l'effet démographique (- 0,8 point) et celui lié aux migrations résidentielles (+ 1,4 point).  
Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

Selon une autre approche dite *sociodémographique*, la population active résidente évolue sous l'effet de trois facteurs. À chaque âge, la part des personnes en activité varie au fil des générations. Entre 2007 et 2012, cet effet *taux d'activité* contribue à augmenter de 93 400 la population active de la région, ce qui nécessiterait une croissance de l'emploi de + 0,9 point par an. La répartition par âge de la population a également une influence sur le nombre d'entrants et de sortants du marché du travail. Davantage de personnes en âge de travailler sont sorties du

marché du travail que de personnes qui y sont entrées : l'effet *démographique* diminue ainsi le nombre d'actifs de 17 100 (- 0,2 point). La population active augmente également lorsque des actifs viennent résider dans la zone et diminue lorsque des habitants la quittent. Entre 2007 et 2012, plus de personnes quittent le Grand Est que de personnes ne viennent s'y installer, contribuant à diminuer la population active de 45 800 personnes (- 0,4 point) (*figure 2*).

Les composantes reliant emploi et chômage évoluent inégalement au sein du Grand Est

(*figures 3a et 3b*). Alors que la variation du solde des navettes domicile-travail a une influence plutôt modeste sur l'évolution de l'emploi au niveau régional (- 0,2 point), sa contribution à l'ajustement entre besoins et ressources en main-d'œuvre varie de - 1,8 à + 0,5 point de croissance de l'emploi en fonction des zones d'emploi considérées. Un tiers d'entre elles voient leur solde s'améliorer. Parmi les autres, les territoires frontaliers de Longwy, de Thionville et de Wissembourg, ainsi que la zone d'emploi de Lunéville se distinguent par une part plus importante

### 3b L'emploi et la mobilité varient fortement selon les territoires

Composantes détaillées de l'équilibrage du marché du travail dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012

Zone d'emploi	Niveau de l'emploi en 2012	Approche « marché du travail »				Approche « sociodémographique »			
		Variation de l'emploi	Variation de la population active	Variation du nombre d'actifs au chômage	Variation du solde des navettes domicile-travail	Variation de la population active	Effet démographique	Effet taux d'activité	Effet lié aux migrations résidentielles
Saint-Louis	35 000	1 400	3 500	1 400	-700	3 500	-1 400	2 600	2 300
Haguenau	69 300	2 300	2 700	2 100	1 700	2 700	-1 600	3 600	700
Saverne	29 000	400	900	700	300	900	-700	1 600	0
Molsheim - Obernai	51 800	700	3 000	1 500	-700	3 000	-600	2 500	1 000
Strasbourg	278 200	2 500	4 900	6 200	3 900	4 900	6 100	8 200	-9 500
Sélestat	29 500	200	1 400	900	-300	1 400	-500	1 400	400
Sarrebourg	26 800	0	900	700	-300	900	-600	1 700	-200
Nancy	211 300	-500	2 900	6 000	2 500	2 900	5 900	8 000	-10 900
Verdun	24 300	-100	300	500	0	300	-500	1 400	-500
Sarreguemines	37 400	-400	800	1 100	-100	800	-1 600	2 600	-300
Thionville	64 200	-900	5 100	2 600	-3 400	5 100	-1 400	3 600	2 900
Reims	149 600	-2 300	1 200	3 300	-200	1 200	3 200	6 000	-8 000
Châlons-en-Champagne	45 700	-800	800	1 300	-300	800	-800	1 500	200
Épernay	47 400	-900	600	1 300	-200	600	-1 500	2 200	0
Colmar	83 000	-2 000	800	3 000	100	800	-1 200	2 600	-600
Forbach	67 100	-1 700	200	2 200	300	200	-2 200	5 400	-3 000
Épinal	62 900	-1 600	700	1 900	-400	700	-1 300	2 900	-800
Mulhouse	161 900	-4 600	1 800	4 600	-1 700	1 800	-1 700	6 400	-2 900
Troyes	117 200	-3 500	-500	2 600	-300	-500	-2 900	3 900	-1 500
Metz	195 300	-6 800	3 700	5 700	-4 800	3 700	-500	8 000	-3 800
Chaumont - Langres	44 800	-1 800	-1 400	700	300	-1 400	-1 600	2 000	-1 800
Charleville-Mézières	82 500	-3 400	-1 400	1 000	-1 000	-1 400	-1 600	3 800	-3 600
Vitry-le-François - Saint-Dizier	43 200	-1 900	-800	1 000	-100	-800	-1 400	2 300	-1 800
Remiremont	32 800	-2 000	-1 400	800	200	-1 400	-1 400	1 600	-1 600
Commercy	13 900	-800	100	400	-500	100	-300	1 000	-500
Longwy	22 700	-1 400	1 800	1 000	-2 200	1 800	-1 300	1 700	1 400
Wissembourg	11 900	-800	200	300	-700	200	-300	900	-300
Bar-le-Duc	23 500	-1 500	-1 100	300	-100	-1 100	-1 100	1 100	-1 200
Saint-Dié-des-Vosges	29 900	-2 100	-600	900	-600	-600	-1 000	1 500	-1 200
Neufchâteau	19 900	-1 400	-800	600	0	-800	-1 100	1 000	-600
Lunéville	11 700	-900	200	300	-800	200	-100	300	0

Lecture : la zone d'emploi de Saint-Louis compte à la fois 1 400 emplois et 1 400 chômeurs de plus en 2012 qu'en 2007. L'augmentation conjointe de l'emploi et du chômage est liée à la hausse de la population active vivant sur le territoire (+ 3 500), en partie compensée par le fait que des actifs ont davantage occupé des emplois à l'extérieur de la zone d'emploi (- 700).

La variation de la population active s'explique selon l'approche sociodémographique. L'effet *taux d'activité* tend à augmenter (+ 2 600), alors que le vieillissement de la population conduit à un effet démographique négatif (- 1 400). La zone d'emploi de Saint-Louis gagne des actifs au jeu des migrations résidentielles (+ 2 300).

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

d'actifs résidents, allant travailler en dehors de leurs zones d'emploi, qui dépasse 1,0 point.

Les migrations résidentielles viennent augmenter la population active dans sept zones d'emploi de la région, alors qu'elles la réduisent dans les 24 autres zones du Grand Est. Les zones d'emploi frontalières de Saint-Louis, de Longwy et de Thionville attirent le plus d'actifs (effet *lié aux migrations résidentielles* supérieur à 0,8 point) tandis que les grandes agglomérations de Reims et de Nancy perdent le plus grand nombre de ménages (effet *lié aux migrations résidentielles* inférieur à - 1,0 point).

Les deux autres composantes sont plus homogènes sur le territoire. L'effet *taux d'activité* est positif dans toutes les zones d'emploi, variant entre + 0,5 et + 1,6 point de taux de croissance annuel de l'emploi. L'effet *démographique*, négatif dans le Grand Est, l'est également pour la quasi-totalité des zones d'emploi à l'exception de trois des plus grandes agglomérations de la région : Nancy, Reims et Strasbourg.

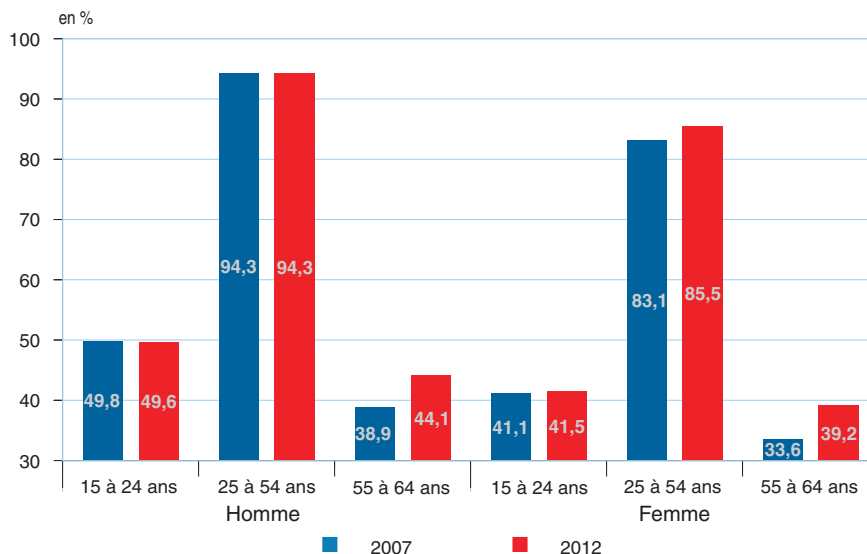
Les contraintes importantes, selon les zones, de l'attractivité résidentielle se comptent avec une évolution des ressources en main-d'oeuvre tendanciellement en hausse du fait d'une propension des générations à travailler davantage (augmentation du taux d'activité), malgré le vieillissement de la population.

#### Effet *taux d'activité* : les actifs seniors en forte progression

Entre 2007 et 2012, l'effet positif du taux d'activité est en grande partie lié à une augmentation du nombre de personnes âgées de 55 à 64 ans encore en activité (*figure 4*). Dans le Grand Est, le taux d'activité s'élève de 5,2 points chez les hommes et de 5,6 points chez les femmes, des hausses similaires à celles de France métropolitaine (respectivement 4,6 et 4,8 points). Cette progression s'observe depuis les années 1990 : + 1,8 point tous sexes confondus entre 1990 et 1999, + 11,3 points entre 1999 et 2006. Elle résulte de la mise en place des réformes successives des retraites, allongeant les durées de cotisation (réformes Balladur de 1993, Fillon de 2003, des régimes spéciaux de 2007, Woerth de 2010). À l'inverse, la part des seniors en activité diminuait avant 1990, du fait en particulier de l'instauration des préretraites, de la dispense de recherche d'emploi et de l'abaissement de l'âge légal de la retraite de 65 à 60 ans en

#### 4 Une forte hausse de l'activité des seniors, plus marquée que pour les femmes de 25 à 54 ans

Évolution des taux d'activité selon le sexe et l'âge dans le Grand Est entre 2007 et 2012



Lecture : la part des actifs parmi les personnes âgées de 55 à 64 ans résidant dans le Grand Est augmente de 5,2 points chez les hommes, passant de 38,9 % en 2007 et 44,1 % en 2012. Chez les femmes, elle passe de 33,6 % en 2007 à 39,2 % en 2012, en hausse de 5,6 points.

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

1983. Dans une moindre mesure, la plus forte participation des femmes au marché du travail contribue également à la hausse de la population active. Ce phénomène tend cependant à ralentir au fur et à mesure que le taux d'activité des femmes rattrape celui des hommes. La part des femmes âgées de 25 à 54 ans en activité augmente de 2,4 points entre 2007 et 2012. Cette hausse était deux fois plus importante entre 1999 et 2006 (+ 5,5 points), et quatre fois plus entre 1982 et 1990 (+ 11,7 points). Par ailleurs, le phénomène d'allongement de la durée des études, qui réduit la part des jeunes actifs, s'est stabilisé depuis le début des années 2000.

Au total, l'augmentation de la population active par l'effet *taux d'activité* sur la période intercensitaire 2007-2012 est la plus forte de ces cinquante dernières années, avec celle de 1999-2006.

#### Effet *démographique* : sorties du marché du travail des premières générations du baby-boom

À l'inverse, pour la première fois depuis 50 ans, l'effet *démographique* fait diminuer la population active du Grand Est entre 2007 et 2012. Sur cette période, les générations entrant sur le marché du travail ne compensent plus les sorties (*figure 5*). Le taux d'activité atteint son maximum pour les

personnes âgées de 25 à 29 ans et commence à diminuer entre 55 et 59 ans. En 2007, 363 100 jeunes de 20 à 24 ans entreront en période de pleine activité cinq ans plus tard. La même année, 388 900 personnes de 50 à 54 ans quitteront la période de pleine activité en 2012, soit 25 800 de plus. Ces générations sortant du marché du travail correspondent aux premières générations particulièrement nombreuses d'après-guerre, un phénomène de baby-boom qui s'est poursuivi jusqu'au début des années 1970. Les générations peu nombreuses d'avant le baby-boom, âgées de plus de 60 ans en 2007, ont peu d'influence sur la population active, les taux d'activité étant inférieurs à 20 % à partir de cette tranche d'âge. Depuis 1962, sur les périodes intercensitaires précédant 2007-2012, ces générations sortaient de la période de pleine activité pour y être remplacées par les générations du baby-boom : l'effet *démographique* contribuait alors à la hausse de la population active.

L'effet *démographique*, qui traduit uniquement le phénomène de vieillissement de la population, est en revanche positif dans les zones d'emploi de Nancy, de Reims et de Strasbourg. Du fait de la concentration de l'enseignement supérieur au sein des plus grandes agglomérations, les jeunes y sont plus présents que sur le reste du territoire. En 2007, la part des 20-24 ans dans ces



zones est supérieure de plus de deux points à celle de l'ensemble du Grand Est (6,6 %), alors que celle des 50-54 ans y est légèrement inférieure (6,7 % pour les trois zones contre 7,2 % dans le Grand Est). Cette situation est cependant compensée par des départs d'actifs : les jeunes tendent à quitter les grandes agglomérations où ils ont étudié ou commencé à travailler, pour s'installer ailleurs, notamment en région parisienne.

### Migrations résidentielles et déplacements domicile-travail : des liens forts avec l'évolution de l'emploi

Toutes les zones d'emploi du Grand Est présentent des évolutions de population, de taux d'activité et de chômage relativement proches. Les mouvements de population, qu'ils soient résidentiels ou alternants, permettent un ajustement des niveaux d'emploi, pourtant très hétérogènes (figure 6).

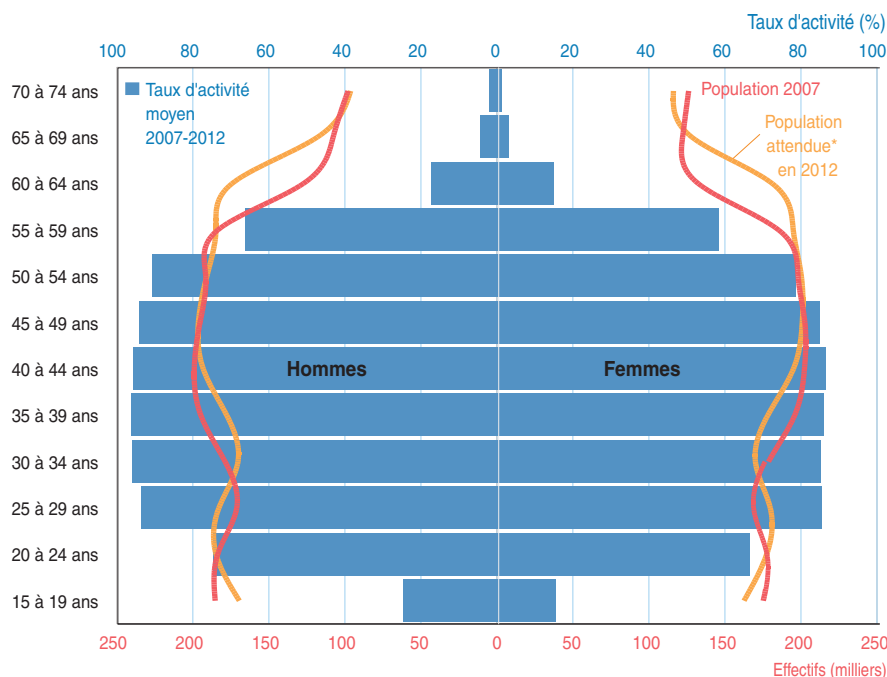
Dans les territoires où l'emploi évolue le plus favorablement, les échanges d'actifs avec l'extérieur suivent une dynamique d'interactions favorable, qui se traduit soit par l'arrivée plus importante d'actifs sur le territoire que de départs sur la période, soit par une amélioration du solde des navettes domicile-travail entre 2007 et 2012.

Ces deux facteurs peuvent évoluer favorablement, comme pour Haguenau. L'un des facteurs peut également compenser l'évolution défavorable de l'autre : c'est le cas pour Saint-Louis. À l'exception de Strasbourg, toutes les zones d'emploi ayant une croissance de l'emploi entre 2007 et 2012 présentent une dynamique d'interactions favorable : Haguenau, Molsheim-Obernai, Saint-Louis, Saverne et Sélestat. À l'inverse, les échanges s'avèrent défavorables dans les territoires où l'évolution de l'emploi est la plus dégradée : Bar-le-Duc, Commercy, Lunéville, Saint-Dié-des-Vosges, Wissembourg.

Le lien entre évolution de l'emploi et chacune des deux composantes est beaucoup plus faible. Certaines zones d'emploi à dynamique d'interactions favorable, comme celle de Haguenau, sont plus portées par l'amélioration des navettes domicile-travail (hausse équivalente à 0,5 point de croissance de l'emploi) que par les migrations résidentielles (+ 0,2 point). C'est le cas opposé pour Saint-Louis (- 0,4 point pour la variation du solde des navettes domicile-travail ; + 1,4 point pour les migrations résidentielles). De même, parmi les

### 5 Les générations de jeunes entrant sur le marché du travail ne compensent plus celles des sortants

Évolution de la population entre 2007 et 2012 sans migrations résidentielles et taux d'activité selon le sexe et l'âge



\* Population obtenue en 2012 en excluant les mouvements de migrations résidentielles. Elle correspond ainsi à la population observée en 2007 vieillie de 5 ans et en prenant en compte les décès intervenus sur la période.

Lecture : dans le Grand Est, par effet seul du vieillissement, la population âgée de 60 à 64 ans passerait de 175 000 en 2012 chez les hommes et de 131 000 à 180 000 chez les femmes, soit une augmentation de respectivement 47 000 et 49 000 personnes. Cette hausse a un faible influence sur la population active : dans cette tranche d'âge, les taux d'activité sont inférieurs à 20 %. À l'inverse, l'arrivée des générations moins nombreuses dans la tranche des 25 à 29 ans contribue plus fortement à la baisse de la population active de la région : à ces âges, les taux d'activité sont supérieurs à 80 %.

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

territoires à dynamique d'interactions très défavorable, Bar-le-Duc se distingue par un solde des navettes domicile-travail n'ayant quasiment pas évolué entre 2007 et 2012, alors que l'effet lié aux migrations résidentielles est fortement négatif. Dans la zone d'emploi de Longwy, la variation négative du solde des navettes est quant à elle compensée par un effet positif lié aux migrations résidentielles.

### Des pertes d'actifs vis-à-vis du reste de la France

Sur l'ensemble du Grand Est, le solde des navettes domicile-travail se dégrade de l'équivalent de 0,1 point de croissance de l'emploi et l'effet lié aux migrations résidentielles est également négatif (- 0,4 point).

Cette situation résulte d'échanges déficitaires entre la région et le reste du territoire français en termes de migrations résidentielles, évalués à - 0,6 point de croissance de l'emploi (encadré 1), alors que ceux des navettes domicile-travail évoluent peu sur la période. Les phénomènes d'héliotropisme et d'haliotropisme - attirance des populations pour les

régions les plus ensoleillées et littorales - se poursuivent : les échanges résidentiels déficitaires entre le Grand Est et les régions du sud et de l'ouest de la France représentent - 0,4 point de variation de l'emploi. Dans une moindre mesure, les mouvements sont également défavorables à la région vis-à-vis de l'Île-de-France (- 0,1 point) et du nord de la France (- 0,1 point).

Issue pour l'essentiel de grandes tendances sociétales, la dégradation de ces interactions avec le reste de la France affecte ainsi toutes les zones d'emploi du Grand Est. L'intensité de cette tendance varie toutefois selon les territoires. Entre 2007 et 2012, les pertes d'actifs vers l'Île-de-France au jeu des migrations résidentielles concernent davantage les zones d'emploi de Nancy, Metz, Reims et Strasbourg. La région parisienne attire notamment les jeunes actifs les plus diplômés, plus nombreux dans ces grandes agglomérations que dans le reste du territoire régional. Les pertes d'actifs avec le nord de la France sont, par effet de proximité, plus fortes dans les zones d'emploi champardennaises et lorraines.

## Les actifs du Grand Est travaillent moins dans des pays étrangers

À l'inverse des interactions avec la France, celles entre le Grand Est et les pays étrangers viennent accroître la population active de la région entre 2007 et 2012, de l'équivalent de + 0,1 point de croissance d'emploi. Ce constat global masque de fortes disparités entre les territoires (encadré 2).

Le solde des navettes domicile-travail enregistre une diminution du nombre de travailleurs frontaliers vers l'Allemagne. Ces derniers sont plus âgés que les autres frontaliers et travaillent davantage dans les secteurs industriels, plus touchés par la crise économique. Par conséquent, du seul point de vue du potentiel de l'emploi local considéré ici, les interactions avec l'étranger se sont améliorées pour les zones d'emploi frontalières de l'Allemagne. Elles représentent l'équivalent de + 0,5 point de croissance de l'emploi local pour les zones d'emploi de Forbach et de Sarreguemines, et de + 0,2 point pour celles de Haguenau, de Molsheim-Obernai, de Mulhouse, de Strasbourg et de Wissembourg.

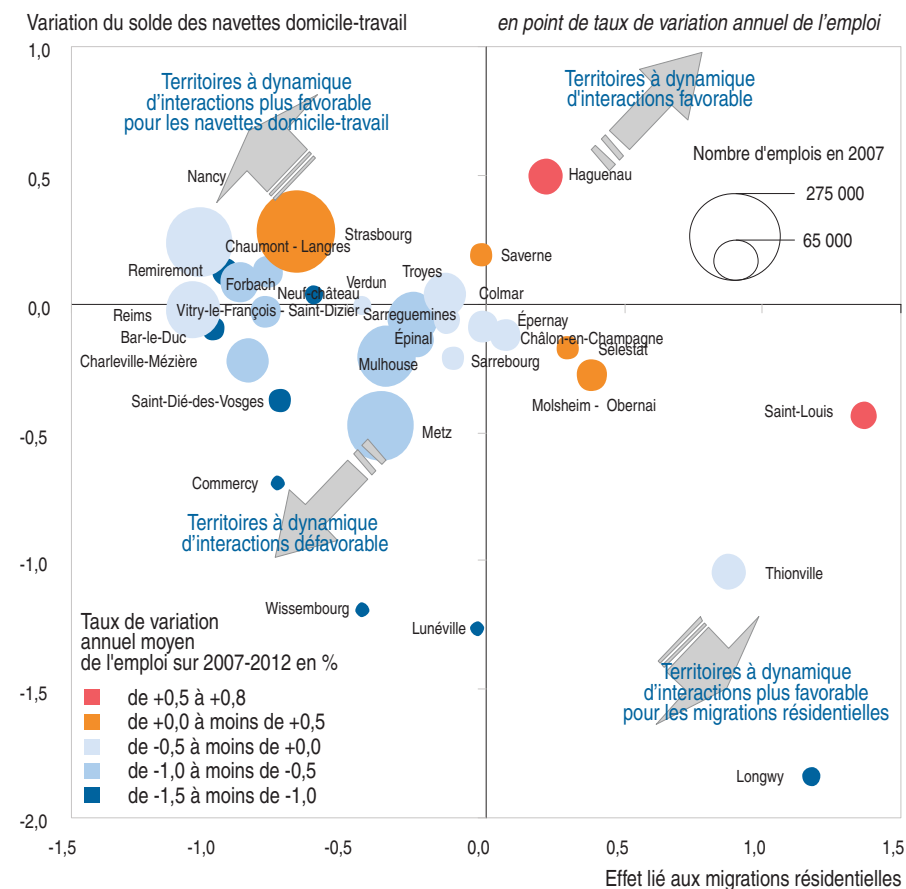
Cette évolution avec l'Allemagne est compensée par celle des échanges avec le Luxembourg et la Suisse. Le nombre de travailleurs frontaliers du Grand Est vers ces deux pays est en forte augmentation sur la période, avec notamment des emplois plus souvent tertiaires et des frontaliers plus jeunes vers le Grand-Duché. Les interactions avec l'étranger se sont ainsi dégradées, au sens de l'emploi local, pour les zones d'emploi de Longwy (- 0,2 point de variation de l'emploi), de Metz (- 0,2 point) et surtout de Thionville (- 0,8 point).

Le Grand Est bénéficie de migrations résidentielles d'actifs de nationalité des pays limitrophes. Ces frontaliers de résidence travaillent néanmoins essentiellement dans leur pays d'origine. Au total, l'effet lié à ces migrations résidentielles est positif pour la région (+ 0,2 point de croissance de l'emploi) et notamment dans la plupart des zones frontalières, à l'inverse de la variation du solde des navettes domicile-travail (- 0,1 point).

## Les systèmes urbains, principaux vecteurs d'équilibrage des marchés locaux du travail

L'évolution des interactions entre les zones d'emploi du Grand Est et les autres régions françaises sont relativement homogènes. Celles avec les pays frontaliers concernent

### 6 Une forte relation entre évolution de l'emploi et évolution des interactions résidentielles et de déplacements domicile-travail



Lecture : l'emploi augmente de 0,7 % par an en moyenne dans la zone d'emploi de Haguenau entre 2007 et 2012. Sur la même période, les interactions en termes de migrations résidentielles et de déplacements domicile-travail du territoire avec les autres territoires évoluent favorablement. D'une part, le solde des navettes domicile-travail s'est amélioré de 1 670 entre 2007 et 2012, une hausse correspondant à 0,5 point de croissance de l'emploi. D'autre part, plus de personnes se sont installées sur le territoire qu'elles n'en sont parties. L'effet lié aux migrations résidentielles est positif, mais moindre que le gain lié aux navettes domicile-travail (+ 0,2 point contre + 0,5 point). À l'inverse, la zone d'emploi de Longwy, où l'emploi diminue de 1,2 %, connaît une dynamique d'interactions défavorable. Celle-ci est liée à une forte dégradation du solde des navettes domicile-travail entre 2007 et 2012 (- 1,8 point), alors même que la zone d'emploi est attractive en matière de migrations résidentielles (+ 1,2 point).

Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

#### encadré 1

### Une évaluation de l'évolution des interactions en termes de migrations résidentielles et de déplacements domicile-travail entre territoires entre 2007 et 2012

Afin de pouvoir mieux analyser les composantes « effet lié aux migrations résidentielles » et « variation du solde des navettes domicile-travail » de l'équilibrage du marché du travail dans les zones d'emploi du Grand Est, celles-ci ont été décomposées en six grands ensembles :

- les échanges entre zones d'emploi du Grand Est ;
- les échanges avec les pays étrangers ;
- les échanges avec les régions du nord de la France (Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Normandie, Pays de la Loire) ;
- les échanges avec les régions du sud de la France (Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Auvergne-Rhône-Alpes, Corse, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte-d'Azur) ;
- les échanges avec l'Île-de-France ;
- les échanges avec les DOM.

Pour la variation du solde des navettes domicile-travail, les recensements de 2007 et de 2012 ont été exploités en utilisant les données relatives au lieu de résidence et au lieu de travail.

Pour l'effet lié aux migrations résidentielles, celui-ci a fait l'objet d'une ventilation en utilisant les données du recensement de 2008 relatives au lieu de résidence et au lieu de résidence antérieur cinq ans auparavant. Il s'agit en effet du dernier millésime du recensement pour lequel l'information sur le lieu de résidence antérieure est encore connue.

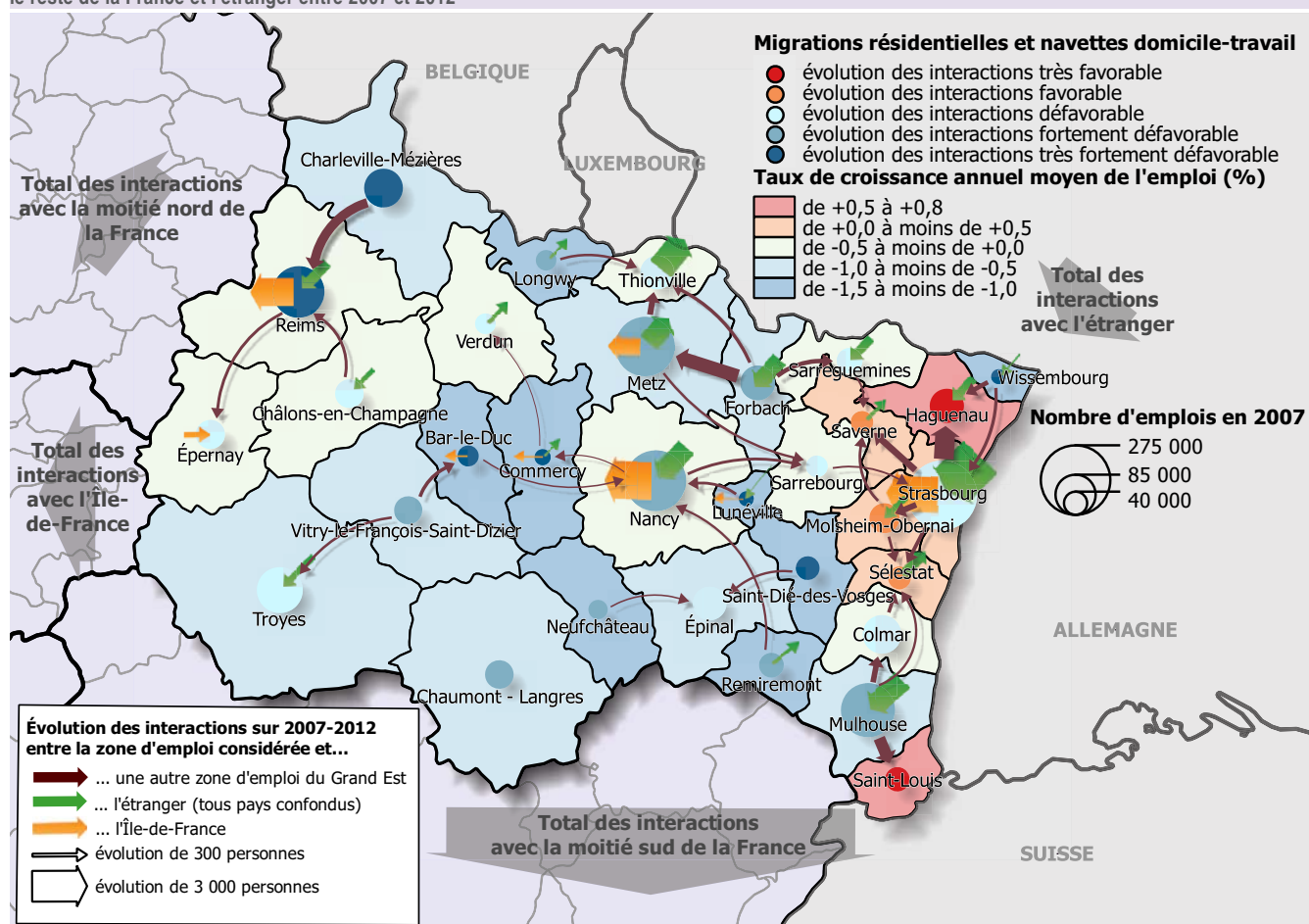
## encadré 2

### L'évolution globale des interactions des zones d'emploi du Grand Est est fortement liée aux échanges internes à la région et ceux avec l'étranger

La carte ci-dessous présente les principales évolutions des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012. Par exemple, la zone d'emploi de Strasbourg connaît une évolution négative de ses flux (représentée par le cercle bleu clair) en cumulant l'effet lié aux migrations résidentielles (-0,7 point de taux de variation de l'emploi) et la variation du solde des navettes domicile-travail (+0,3 point). Cette évolution résulte principalement d'une dynamique d'interactions déficitaires vis-à-vis des zones d'emploi limitrophes (flèches marron foncé partant de la zone de Strasbourg et pointant vers celles de Haguenau, Saverne, Molsheim-Obernai et Sélestat) et envers l'Île-de-France (flèche orange partant de Strasbourg). Celle-ci est en partie compensée par une amélioration des échanges envers les pays étrangers (flèche verte pointant sur Strasbourg). Comme toutes les zones du Grand Est, le territoire connaît également une dégradation de ses interactions envers le reste du territoire français.

**L'absence de flèches reliant deux zones n'implique pas une absence d'échanges : les échanges en termes de migrations résidentielles peuvent être relativement équilibrés et le solde des navettes domicile-travail peut ne pas avoir évolué sur la période.**

Principales évolutions des interactions en termes de migrations résidentielles et de navettes domicile-travail entre les zones d'emploi du Grand Est, le reste de la France et l'étranger entre 2007 et 2012



Flèche pointant vers la zone d'emploi : évolution de l'interaction envers le territoire concerné favorable à la zone d'emploi entre 2007 et 2012  
 Flèche partant de la zone d'emploi : évolution de l'interaction envers le territoire concerné défavorable à la zone d'emploi entre 2007 et 2012  
 Source : Insee, recensements de la population ; Omphale 2010.

principalement les zones frontalières. Les différences d'évolution des interactions - et leur liaison avec les écarts d'évolution de l'emploi - proviennent ainsi majoritairement des échanges internes au territoire régional. Ces derniers s'organisent sous forme d'espaces privilégiés d'échanges entre territoires ou systèmes urbains. Les quatre systèmes urbains du Grand Est (*encadré ADEUS*)

s'inscrivent dans les délimitations des anciennes régions, à l'exception du système Strasbourg-Colmar-Mulhouse, qui s'étend jusqu'à la zone d'emploi lorraine de Sarrebourg. De même, les évolutions d'interactions internes existent principalement entre zones d'emploi d'une même ancienne région. Entre 2007 et 2012, seules les évolutions des interactions Bar-le-Duc - Vitry-

le-François-Saint-Dizier, Sarreguemines - Saverne et Sarrebourg - Strasbourg ont des effets notables, de plus de 0,1 point de croissance de l'emploi de l'une des deux zones d'emplois concernées.

Les systèmes urbains du Grand Est présentent également des degrés de polarisation - concentration des mouvements migratoires et des déplacements domicile-travail

vers les plus grandes agglomérations - assez différents. Celui autour de Reims est l'un des plus polarisés de France métropolitaine. Les interactions ayant connu de fortes évolutions sur la période 2007-2012 sont uniquement celles de la zone d'emploi de Reims avec les zones d'emploi environnantes. Le système de Strasbourg est également polarisé, comme l'atteste les importantes évolutions des interactions de la zone d'emploi de Strasbourg avec celles du reste du Bas-Rhin et, dans une moindre mesure, de Mulhouse pour le Haut-Rhin. Celui de Nancy-Metz est faiblement polarisé, avec un fonctionnement bicentrique : les principales évolutions d'interactions se partagent entre les zones d'emploi du sud de la Lorraine avec Nancy et celles de la partie nord avec Metz. Le système urbain de Troyes est l'un des plus faiblement polarisés au niveau national : seule l'interaction entre la zone d'emploi de Troyes

et celle de Vitry-le-François-Saint-Dizier évolue de façon notable.

Les situations socio-économiques des zones d'emploi de la région Grand Est sont ainsi profondément interconnectées. La progression des taux d'activité joue un rôle important dans l'augmentation de la population active mais les écarts d'évolution de l'emploi entre territoires se traduisent davantage par des dynamiques différentes en matière de migrations résidentielles et de navettes domicile-travail. Ces flux conduisent à une relative harmonisation de l'évolution de la situation sociale des territoires en matière de chômage. Cette relation n'est pas nouvelle : elle s'observe sur toutes les périodes intercensitaires depuis 1968. Cependant, avec l'accroissement progressif des mobilités et des échanges sur des distances de plus en plus longues, ces liens s'en trouvent d'autant plus renforcés. ■

## Définitions

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales initiées par les pouvoirs publics ou les acteurs locaux.

Les **navettes domicile-travail** correspondent aux déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. Dans cette étude, les actifs ayant un emploi sont répartis selon qu'ils résident et travaillent au sein de la même zone d'emploi.

La **polarisation** est l'influence exercée par un lieu central sur ses périphéries. Il s'agit dans cette étude de l'influence des zones d'emploi des centralités des systèmes urbains sur les zones d'emplois environnantes.

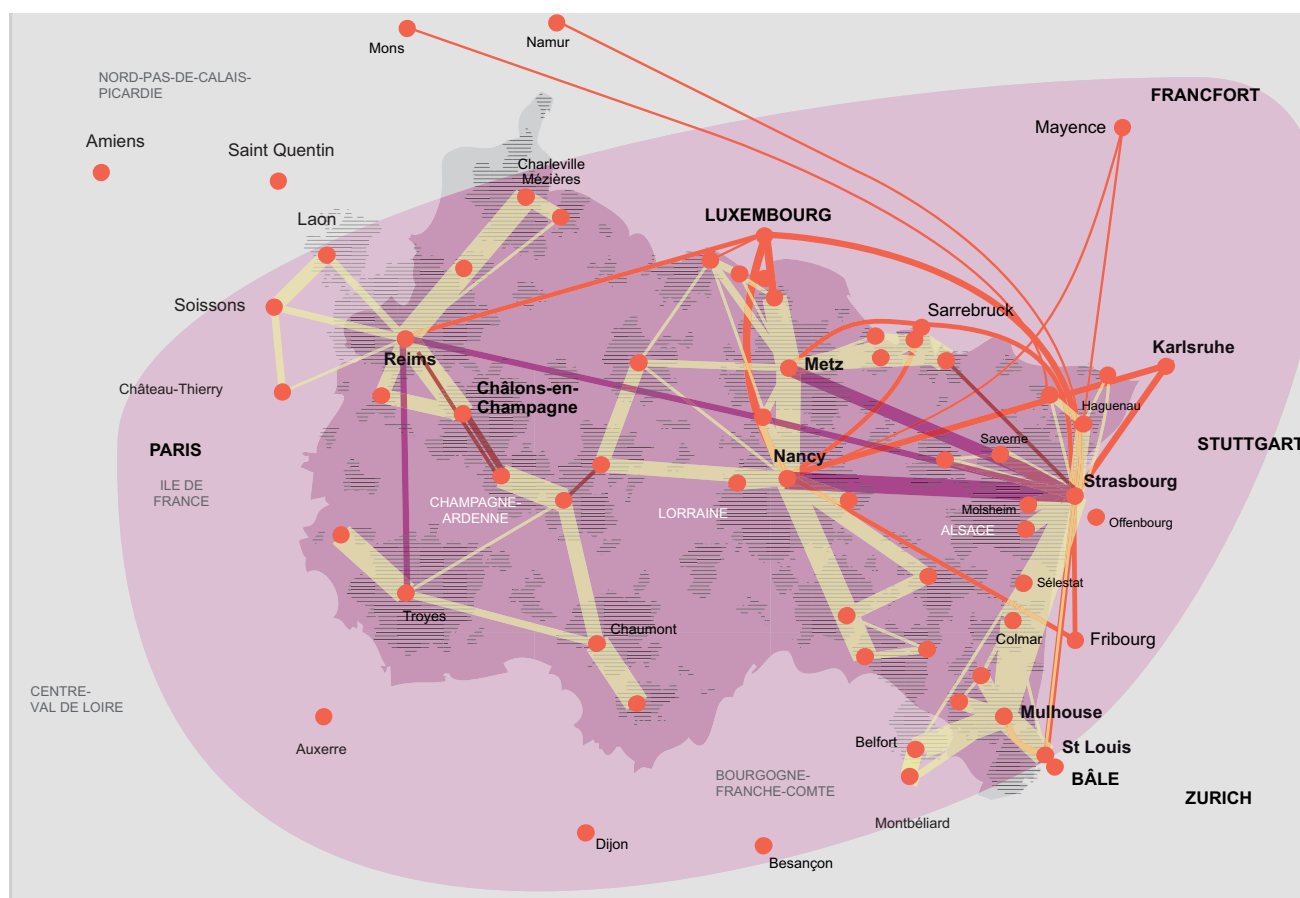
encadré ADEUS

## Les systèmes urbains dans le Grand Est

Alors que les emplois se polarisent autour des aires urbaines, les actifs tendent à se diffuser dans les périphéries des grandes agglomérations. Cette répartition des actifs et des emplois engendrent des flux de navetteurs structurés autour des quatre grands systèmes urbains de proximité, qui s'inscrivent eux-mêmes au sein du périmètre des anciennes régions. Ces systèmes s'appuient sur les relations préférentielles entre les villes en considérant la diversité de liens relevant à la fois de la mobilité domicile-travail, traduisant ainsi le fonctionnement quotidien du territoire, mais aussi des migrations résidentielles, des liens entre sièges et établissements dans tous les secteurs d'activité et dans les secteurs innovants, des co-publications scientifiques et des liens entre résidences principales et résidences secondaires. Il en ressort des systèmes urbains de proximité qui diffèrent par leur taille, ceux de Strasbourg-Mulhouse et de Nancy-Metz concentrant près de 1,5 million d'habitants tandis que celui de Troyes en compte moins de 250 000, mais également par leur configuration et leurs caractéristiques. Le système alsacien, fortement intégré sur un axe nord-sud qui tend à rejoindre Belfort-Montbéliard, se distingue par l'intensité relative des relations économiques, en particulier des liens entre sièges et établissements dans les secteurs innovants, de co-publications et des navettes domicile-travail. Le système lorrain s'avère plus diffus bien que centré sur l'axe Thionville-Metz-Nancy-Épinal. Il se caractérise davantage par l'importance relative des mobilités quotidiennes et des relations économiques dans tous les secteurs d'activité entre Metz et Nancy. Le système urbain marnais, composé d'un noyau central autour de Reims-Châlons-en-Champagne-Épernay, rayonne en direction de Charleville-Mézières mais aussi de l'Aisne (Laon, Soissons et Château-Thierry) tandis qu'au sud-ouest, le quatrième système urbain, moins interconnecté, s'étale entre Troyes, Nogent-sur-Seine, Vitry-le-François, Saint-Dizier, Chaumont et Langres.

Bien que moins intenses qu'au sein de chaque système urbain, ces derniers n'en sont pas moins connectés les uns aux autres par des liens transversaux régionaux. Ils s'articulent pour l'essentiel autour des grands pôles urbains régionaux, soit le triangle Strasbourg-Nancy-Metz. A l'opposé de ce nord-est urbain fortement connecté animé par un fonctionnement inter-métropolitain, le sud-ouest de la région (Nogent-sur-Seine, Troyes, Chaumont et Langres) ne présente pas de liens avec ces grands pôles. Pour ce territoire plus rural, les connexions entre systèmes urbains s'opèrent principalement entre Troyes et Reims, et dans la proximité entre Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne et Reims.

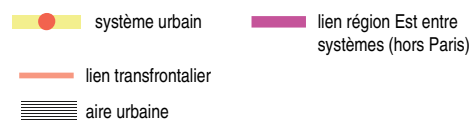
Ces systèmes urbains sont complétés par des échanges importants avec les pays voisins. Cinq indicateurs de liens ont été retenus pour témoigner du fonctionnement des systèmes urbains du Grand Est avec les territoires transfrontaliers : les flux de navetteurs, les mobilités pour les études, les coopérations scientifiques et économiques, les partenariats scientifiques et les réseaux économiques. Les flux d'actifs sortants font par ailleurs ressortir quatre secteurs directement concernés par le travail frontalier. Les liens avec Luxembourg viennent prolonger le système lorrain, le Nord de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle s'inscrivant directement dans le dynamisme luxembourgeois. Ils impactent néanmoins également Reims et Strasbourg. Les mobilités domicile-travail relient également le nord-est de l'Alsace aux territoires frontaliers voisins, Strasbourg se distinguant par ailleurs par la diversité de ses liens avec l'Allemagne (Fribourg, Karlsruhe, Sarrebruck). Le sud de l'Alsace reste fortement polarisé par la Suisse (Bâle). Sarrebruck se place à l'interface de deux ensembles territoriaux avec des liens de voisinage avec l'ancien bassin houiller lorrain, des flux en direction de Metz et Nancy, ainsi que des échanges avec Strasbourg.



## LES SYSTEMES URBAINS DE LA GRANDE REGION EST

Synthèse d'indicateurs de liens diversifiés (migrations résidentielles, navettes domicile-travail, sièges établissement, co-publication scientifiques, liens résidence principales résidences secondaires...)

Sources : Nadine CATTAN, géographie-cités / CNRS / ADEUS



# Des fonctionnements locaux du marché du travail souvent distincts de celui de l'ensemble de la région

Anh Van Lu, Insee

Ces cinquante dernières années, l'emploi fluctue dans l'ensemble du Grand Est au gré de grands cycles économiques (figure 1). Sur la période intercensitaire 1968-1975, il augmente en moyenne de 0,5 % par an. Cette période correspond à la fin des Trente Glorieuses, années de reconstruction d'après-guerre où la croissance économique a été particulièrement favorable. À ce cycle succède un fort ralentissement, contrecoup des deux chocs pétroliers de 1975 et de 1980. L'emploi de la région se stabilise : + 0,1 % entre 1975 et 1982 et - 0,1 % entre 1982 et 1990.

Il s'ensuit une période de reprise jusqu'en 2007, ponctuée de ralentissements nationaux de moindre ampleur : Guerre du Golfe (1991-1993) et éclatement de la bulle internet (2001-2003). La variation annuelle de l'emploi s'établit à 0,4 % sur 1990-1999, pour atteindre son plus haut niveau entre 1999 et 2006 (+ 0,9 %). Avec la crise économique de 2008-2009, elle passe à - 0,3 % par an entre 2007 et 2012, la plus défavorable des six périodes intercensitaires depuis 1968.

Le chômage est en constante augmentation depuis cinquante ans dans la région. Durant les périodes de conjoncture économique favorable, les augmentations du nombre d'actifs au chômage équivaldraient à des diminutions de 0,1 à 0,3 point de taux de variation de l'emploi si les autres composantes de l'équilibre (population active, mobilités) demeuraient stables. La hausse du chômage est plus marquée durant la période de ralentissement économique de 1975-1982 (+ 1,0 point) que celle de 2007-2012 (+ 0,5 point).

Depuis 1968, les ressources en main-d'œuvre du Grand Est se sont accrues plus rapidement que les besoins des entreprises, conduisant à la hausse du chômage. La progression du nombre d'actifs résidents de la région est plus élevée que celle de l'emploi, quelle que soit la période intercensitaire. Sur 1968-1982 et 1999-2006, une

progression de l'emploi de 1,0 % par an aurait été nécessaire pour absorber l'accroissement de main-d'œuvre. Sur les autres périodes où l'activité économique est ralentie, la hausse du nombre d'actifs est deux fois moindre mais demeure supérieure à celle de l'emploi.

Les ressources et les demandes extérieures au territoire sur le marché du travail dans le Grand Est, par le biais de déplacements entre lieu de domicile et lieu de travail, permettent à la région de trouver des débouchés à une partie de son excédent de main-d'œuvre. Elles demeurent relativement stables entre 1968 et 2012, réduisant l'écart entre l'évolution de la population active et celle de l'emploi de 0,1 à 0,2 point de croissance d'emploi.

## Moindre renouvellement des générations sur le marché du travail, mais une plus forte propension à la vie active

Les dynamiques des ressources en main-d'œuvre dépendent moins de la conjoncture économique que de phénomènes sociodémographiques. L'augmentation du nombre d'actifs du Grand Est ces 50 dernières années provient de deux phénomènes qui se compensent (figure 2).

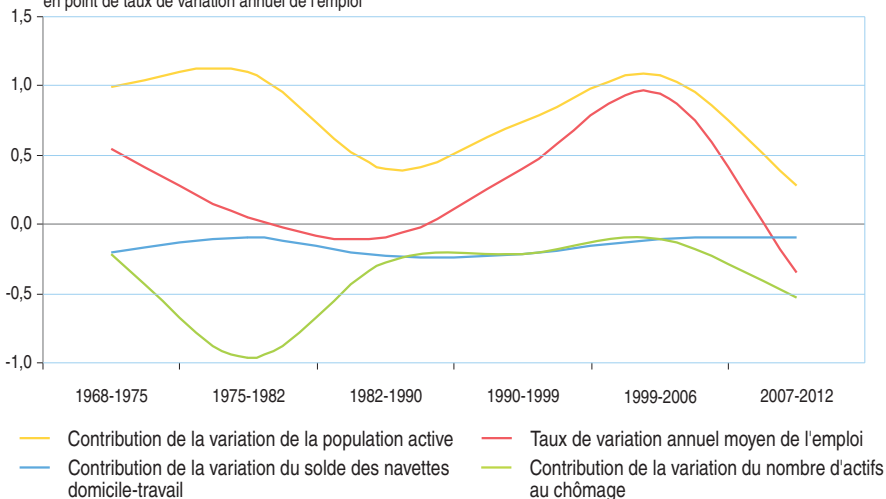
L'effet démographique, soit la différence entre les générations entrant dans la vie active et celles qui en sortent, diminue au fur et à mesure des périodes intercensitaires. Il représente l'équivalent d'une croissance de l'emploi de + 1,4 point par an sur 1968-1975, et trois fois moins sur 1999-2006

### 1 L'emploi suit les cycles économiques, au contraire des autres composantes de l'équilibre du marché du travail

Équilibre du marché du travail dans le Grand Est par période intercensitaire de 1968 à 2012

#### Approche « marché du travail »

en point de taux de variation annuel de l'emploi



Lecture : entre 2007 et 2012, le nombre d'emplois situés dans le Grand Est a diminué de 0,3 point par an. Sur la même période, le nombre de chômeurs dans la région a augmenté plus fortement, une hausse qui correspondrait à - 0,5 point de taux de variation de l'emploi. L'augmentation plus forte du nombre de chômeurs est liée à la hausse de la population active vivant sur le territoire (+ 0,2 point), en partie compensée par une dégradation du solde des navettes domicile-travail entre la région et le reste du monde (- 0,1 point).

Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'INED.

(+ 0,5 point). Entre 2007 et 2012, pour la première fois depuis 50 ans, les générations arrivant sur le marché du travail sont moins nombreuses que celles qui le quittent : l'emploi diminuerait de 0,2 point du seul fait de l'effet démographique.

À l'inverse, l'effet *taux d'activité*, soit la propension de la population à participer à la vie active, augmente progressivement avec le temps. Il passe de l'équivalent de - 0,3 point de variation de l'emploi entre 1968 et 1975 à + 0,9 point entre 2007 et 2012. Ce phénomène connaît cependant des inflexions entre 1982 et 1990 et entre 2007 et 2012, où l'augmentation de la population active est plus faible.

L'effet *lié aux migrations résidentielles* n'a que peu d'influence sur la dynamique de la population active entre 1968 et 1975. Depuis cette date, la région perd plus d'actifs qu'elle n'en gagne au jeu des migrations résidentielles, représentant entre - 0,4 et - 0,7 point de variation de l'emploi suivant la période considérée.

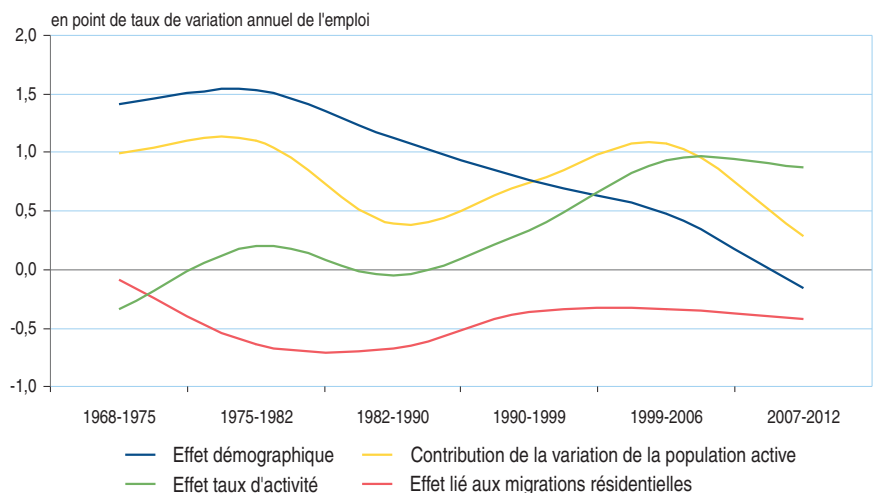
### Le rôle des mobilités différencie les zones d'emploi

Les mécanismes de l'équilibrage du marché du travail sont fortement différenciés à l'échelle infrarégionale. Les dynamiques d'emploi sont très hétérogènes selon les zones d'emploi. Au moins un quart d'entre elles connaissent une hausse de l'emploi et au moins un autre quart se trouve dans la situation opposée, sur toutes les périodes à l'exception de 1999-2006 (*figure 3*). Les évolutions d'emploi demeurent toutefois liées aux grands cycles économiques.

Le taux de variation de l'emploi lors des ralentissements économiques de 1975-1982 et de 1982-1990 atteint respectivement - 3,6 % et - 3,7 % contre - 2,5 % sur la période plus favorable de 1968-1975 pour la zone d'emploi ayant l'évolution la plus négative. Il en est de même pour la période de crise de 2007-2012 (- 1,5 %) comparée à la période 1999-2006 (- 0,2 %). L'influence des cycles économiques sur l'évolution de l'emploi local se retrouve de manière similaire pour toutes les zones d'emploi : zone d'emploi ayant l'évolution d'emploi la plus favorable, zone d'emploi en situation médiane...

## 2 Effet démographique et variation des taux d'activité se compensent

Équilibrage du marché du travail dans le Grand Est par période intercensitaire de 1968 à 2012  
Approche « sociodémographique »



Lecture : la variation de la population active est liée à trois effets selon l'approche sociodémographique. Les taux d'activité tendent à augmenter (+ 0,9 point de croissance de l'emploi), alors que le vieillissement de la population conduit à un effet *démographique* négatif (- 0,2 point). Le Grand Est perd le plus d'actifs au jeu des migrations résidentielles avec le reste du monde (- 0,4 point).  
Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'INED.

Les disparités d'évolution de l'emploi dans les territoires depuis 1968 contrastent avec la relative homogénéité de leurs tendances sociodémographiques. Les écarts entre zones d'emploi du Grand Est concernant la variation des actifs au chômage, l'effet démographique et l'effet taux d'activité sont nettement moindres que pour l'emploi.

Cette apparente contradiction résulte d'une forte amplitude dans les dynamiques de mobilités, résidentielles ou de déplacements domicile-travail, suivant le territoire et la période. La variation du solde des navettes domicile-travail évolue ainsi de - 2,8 à + 0,6 point de variation d'emploi selon la zone d'emploi et la période considérée, alors qu'elle est quasiment stable entre 1968 et 2012 au niveau régional.

De même, l'effet lié aux migrations résidentielles varie entre - 3,5 et + 1,4 points d'évolution de l'emploi, pour une variation comprise entre - 0,7 et - 0,1 point pour l'ensemble de la région.

Au sein du Grand Est, certains territoires tendent à s'écarter des tendances régionales (*figures 4a et 4b*). Ces cinquante dernières années, les zones d'emploi de Strasbourg et ses environs (Haguenau, Molsheim-Obernai, Saverne), ainsi que certaines zones frontalières à l'Allemagne (Forbach, Sarreguemines) et à la Suisse (Saint-Louis), ont

connu au moins une période de conjoncture plus favorable que dans l'ensemble du Grand Est. Le taux de croissance annuel de l'emploi y est supérieur de plus de 1,0 point à la moyenne régionale.

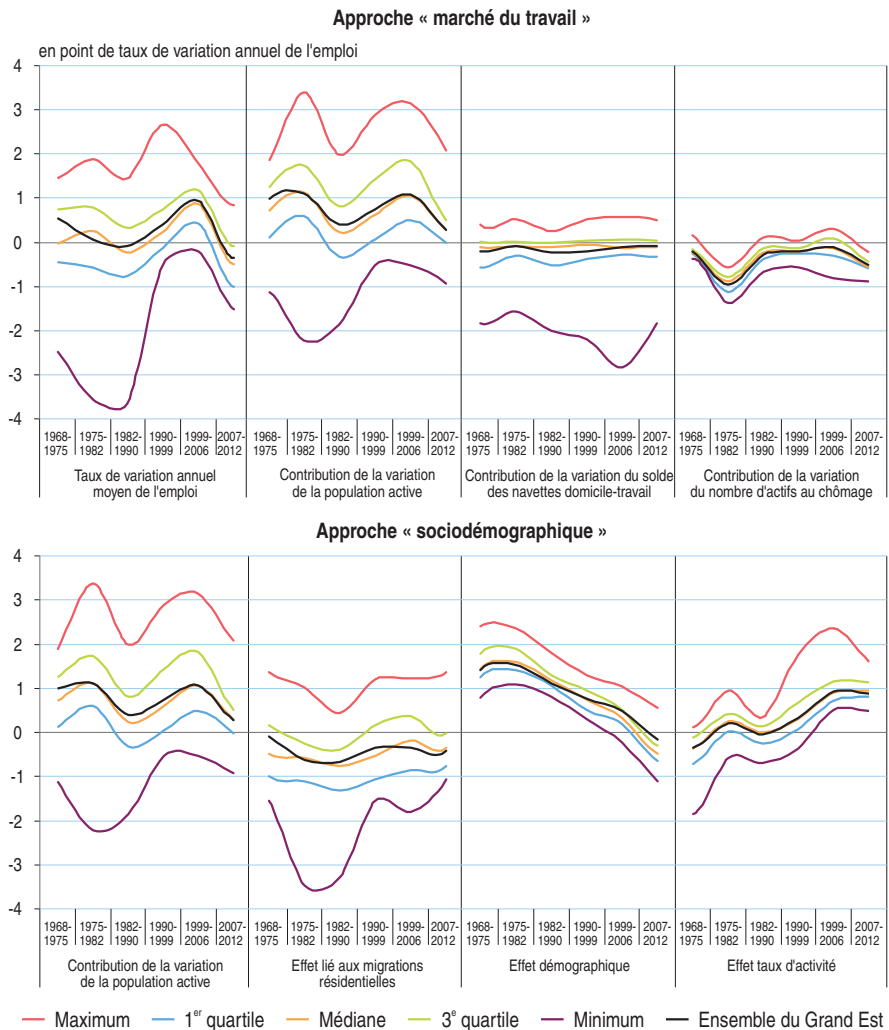
À l'inverse, la moitié des zones d'emploi ont connu au moins une période nettement plus défavorable qu'en moyenne régionale. Elles se concentrent autour de Nancy et dans les départements les moins densément peuplés : Ardennes, Haute-Marne, Meuse, Vosges. Elles incluent également certaines zones aux évolutions nettement plus favorables : Forbach et Saverne. Entre 1968 et 2012, les dynamiques économiques des territoires frontaliers et ceux proches de Strasbourg sont beaucoup plus volatiles.

Toutes ces zones d'emploi se retrouvent parmi celles ayant les plus forts écarts avec le niveau régional en termes de mobilités. Les écarts concernant les déplacements domicile-travail se concentrent sur les zones frontalières (Longwy, Thionville, Wissembourg, Saint-Louis, Forbach), ainsi qu'à Lunéville et Commercy, autour de Nancy. Ceux concernant les migrations résidentielles touchent également les zones frontalières, ainsi que celles autour de Strasbourg et les départements les moins densément peuplés du Grand Est.

L'effet *taux d'activité* lié aux mobilités engendre des écarts notables entre certaines zones et le niveau régional. La dynamique d'évolution des taux d'activité des zones d'emploi frontalières lorraines (Longwy, Sarreguemines Thionville) est nettement plus favorable qu'en moyenne régionale sur au moins une période intercensitaire depuis 1968. Dans le même temps, la plupart des zones d'emploi du Bas-Rhin (Haguenau, Molsheim-Obernai, Saverne, Sélestat, Wissembourg) connaissent au moins une période où l'effet taux d'activité est nettement moins fort qu'à l'échelon régional. ■

### 3 Navettes domicile-travail et migrations résidentielles contribuent aux variations de l'emploi infrarégional

Indicateurs de distribution de l'équilibrage du marché du travail dans les zones d'emploi du Grand Est par période intercensitaire de 1968 à 2012



Lecture : entre 1968 et 1975, les zones d'emploi du Grand Est ont un taux de variation annuel de l'emploi compris entre - 2,5 points (minimum) et + 1,5 point (maximum). Un quart des zones a un taux inférieur à - 0,4 point (1<sup>er</sup> quartile) et un quart un taux supérieur à 0,7 point (3<sup>e</sup> quartile). Pour la moitié des zones d'emploi, le taux de variation est inférieur à 0 point (médiane).  
Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'INED.



**4a Les écarts avec la situation régionale globale se concentrent sur certaines zones d'emploi**

Écart entre les zones d'emploi du Grand Est et la moyenne régionale, pour chaque composante d'équilibrage du marché du travail, sur les six périodes intercensitaires entre 1968 et 2012

## Approche « marché du travail »

en point de taux de variation annuel de l'emploi

	Taux de croissance annuel moyen de l'emploi		Contribution de la variation du nombre d'actifs au chômage		Contribution de la variation de la population active		Contribution de la variation du solde des navettes domicile-travail	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Charleville-Mézières	-1,4	0,3	-0,3	0,4	-1,1	0,3	-0,1	0,2
Troyes	-0,7	-0,1	-0,2	0,2	-0,8	-0,2	-0,1	0,2
Châlons-en-Champagne	-0,3	0,7	0,0	0,3	-0,7	0,5	0,0	0,3
Épernay	-0,5	0,6	0,0	0,2	-0,8	0,2	-0,2	0,6
Reims	0,0	0,9	-0,2	0,3	-0,2	0,9	0,1	0,4
Chaumont - Langres	-1,2	0,3	0,0	0,3	-1,4	0,0	0,1	0,3
Vitry-le-François - Saint-Dizier	-1,1	0,2	-0,2	0,4	-1,6	-0,1	-0,1	0,4
Longwy	-3,6	-0,6	-0,4	0,4	-3,3	2,1	-2,7	0,0
Lunéville	-1,2	0,1	-0,4	0,3	-1,3	0,0	-1,2	0,5
Nancy	-0,2	0,5	0,0	0,2	-0,4	0,3	0,0	0,3
Bar-le-Duc	-1,1	0,7	0,0	0,3	-1,2	0,3	-0,3	0,3
Commercy	-1,3	0,0	-0,1	0,1	-1,4	0,7	-1,1	0,1
Verdun	-1,4	0,5	-0,4	0,4	-1,0	0,4	-0,1	0,3
Metz	-0,7	0,9	-0,2	0,1	-0,3	0,6	-0,4	0,4
Forbach	-1,1	1,3	-0,3	0,1	-0,6	0,7	-1,0	0,6
Sarrebourg	-0,7	0,5	0,0	0,2	-0,5	0,4	-0,3	0,1
Sarreguemines	-0,8	2,3	-0,2	0,1	-0,3	1,7	-0,6	0,7
Thionville	-2,1	0,1	-0,4	0,2	-1,7	1,4	-1,7	0,0
Épinal	-0,7	0,1	-0,2	0,2	-0,9	-0,1	-0,2	0,3
Remiremont	-1,0	-0,2	-0,1	0,2	-1,3	-0,4	0,1	0,5
Saint-Dié-des-Vosges	-1,0	-0,2	-0,3	0,0	-1,0	-0,3	-0,3	0,3
Neufchâteau	-1,1	-0,3	-0,1	0,2	-1,3	-0,3	-0,1	0,5
Haguenau	-0,6	1,8	-0,3	0,2	0,2	2,3	-0,8	0,6
Molsheim - Obernai	-0,8	1,5	-0,1	0,2	-0,1	1,7	-0,6	0,0
Saverne	-1,5	1,2	-0,2	0,3	-2,1	1,1	-0,4	0,6
Sélestat	-2,3	0,8	-0,4	0,3	-1,8	1,3	-0,6	-0,1
Strasbourg	0,3	1,1	-0,2	0,2	-0,1	0,7	0,2	0,7
Wissembourg	-3,0	0,9	-0,3	0,4	-1,3	2,1	-1,6	0,0
Colmar	-0,1	0,8	-0,2	0,2	-0,1	0,5	-0,1	0,3
Mulhouse	-0,3	0,7	-0,4	0,2	-0,1	0,8	-0,2	0,2
Saint-Louis	-0,9	1,2	-0,7	0,4	0,7	2,1	-1,5	0,2

Lecture : sur les six périodes intercensitaires entre 1968 et 2012, le taux de variation annuel moyen de l'emploi dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières a été jusqu'à 1,4 point plus faible qu'au niveau régional (période 1975-1982) et jusqu'à 0,3 point plus élevé (période 1968-1975).

Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'INED.

**4b** Les écarts avec la situation régionale globale se concentrent sur certaines zones d'emploi

Écart entre les zones d'emploi du Grand Est et la moyenne régionale, pour chaque composante d'équilibrage du marché du travail, sur les six périodes intercensitaires entre 1968 et 2012

## Approche « sociodémographique »

en point de taux de variation annuel de l'emploi

	Contribution de la variation de la population active		Effet démographique		Effet taux d'activité		Effet lié aux migrations résidentielles	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Charleville-Mézières	-1,1	0,3	-0,2	0,4	-0,5	0,4	-1,0	-0,4
Troyes	-0,8	-0,2	-0,5	-0,1	-0,7	-0,1	0,0	0,5
Châlons-en-Champagne	-0,7	0,5	-0,2	0,3	-0,3	0,2	-0,6	0,5
Épernay	-0,8	0,2	-0,5	-0,2	-0,5	0,2	-0,3	0,4
Reims	-0,2	0,9	-0,1	0,6	-0,5	0,2	-0,8	0,7
Chaumont - Langres	-1,4	0,0	-0,6	0,0	-0,3	0,1	-1,3	0,1
Vitry-le-François - Saint-Dizier	-1,6	-0,1	-0,5	0,5	-0,3	0,3	-1,5	-0,4
Longwy	-3,3	2,1	-1,0	0,6	-0,8	1,4	-2,8	1,6
Lunéville	-1,3	0,0	-0,2	0,6	-0,4	0,0	-1,2	0,4
Nancy	-0,4	0,3	-0,2	0,7	-0,3	0,2	-0,6	0,3
Bar-le-Duc	-1,2	0,3	-0,7	0,2	-0,3	0,1	-1,1	0,3
Commercy	-1,4	0,7	-0,3	0,4	-0,7	0,5	-1,5	0,4
Verdun	-1,0	0,4	-0,3	0,3	-0,2	0,3	-1,3	0,3
Metz	-0,3	0,6	-0,1	0,2	-0,1	0,4	-0,4	0,2
Forbach	-0,6	0,7	-0,5	1,0	0,1	0,9	-1,2	0,1
Sarrebourog	-0,5	0,4	-0,4	0,1	0,0	0,4	-0,5	0,4
Sarreguemines	-0,3	1,7	-0,7	0,8	-0,6	1,4	-0,6	0,5
Thionville	-1,7	1,4	-0,3	0,5	-0,3	1,4	-1,8	1,3
Épinal	-0,9	-0,1	-0,3	0,1	-0,4	0,3	-0,4	0,2
Remiremont	-1,3	-0,4	-0,7	0,1	-0,5	0,1	-0,7	-0,1
Saint-Dié-des-Vosges	-1,0	-0,3	-0,5	-0,1	-0,5	0,1	-0,6	0,0
Neufchâteau	-1,3	-0,3	-0,9	0,1	-0,4	0,2	-1,0	-0,2
Haguenau	0,2	2,3	-0,3	0,8	-1,0	0,7	0,3	1,2
Molsheim - Obernai	-0,1	1,7	-0,4	0,5	-0,9	0,4	0,8	1,4
Saverne	-2,1	1,1	-0,3	0,0	-1,5	0,4	-0,6	0,8
Sélestat	-1,8	1,3	-0,3	0,5	-1,3	0,6	-0,9	1,6
Strasbourg	-0,1	0,7	-0,6	0,6	-0,4	0,2	-0,3	0,8
Wissembourg	-1,3	2,1	-0,4	0,7	-1,5	0,9	-0,3	1,6
Colmar	-0,1	0,5	-0,4	-0,1	-0,5	0,1	0,3	0,9
Mulhouse	-0,1	0,8	-0,3	0,0	-0,2	0,3	0,1	1,1
Saint-Louis	0,7	2,1	-0,7	0,1	-0,8	0,6	1,1	1,8

Lecture : sur les six périodes intercensitaires entre 1968 et 2012, la contribution de la variation de la population active dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières a été jusqu'à 1,1 point plus faible qu'au niveau régional (période 1975-1982) et jusqu'à 0,3 point plus élevé (période 1968-1975).

Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'INED.

# Vieillesse et dynamisme économique influencent l'évolution de la population active du Grand Est

Dominique Callewaert, Insee

Selon l'approche « sociodémographique », l'évolution de la population active d'un territoire se décompose en plusieurs facteurs, dont l'un est la propension d'une personne à participer à la vie active : c'est l'effet *taux d'activité*.

Les évolutions de cet effet sont principalement liées à trois grands phénomènes ayant modifié les comportements selon l'âge et le sexe : l'allongement de la durée des études des plus jeunes, la plus forte présence des femmes sur le marché du travail et les réformes successives des régimes de retraite.

## L'allongement de la durée des études réduit l'activité des jeunes jusqu'aux années 2000

De 1968 à 1999, le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans diminue aussi bien chez les hommes que chez les femmes (figure 1). Alors que 65 % des hommes de 15 à 24 ans vivant dans le Grand Est sont en activité en 1968, seuls 36 % sont actifs en 1999 pour cette même tranche d'âge. La progression générale du niveau de diplôme et l'allongement consécutif de la durée des études retardent l'entrée dans la vie active. Cette situation concerne l'ensemble des jeunes hommes, quel que soit leur âge, mais n'est visible sur les taux d'activité des femmes que jusqu'à l'âge de 20 ans. Après cet âge, il est plus que compensé par la progression de la participation des femmes à la vie active. Ainsi, entre 1968 et 1999, l'activité des femmes de 20 ans passe de 68 % à 30 % tandis qu'à 24 ans elle augmente de 56 % à 71 %.

Entre 2007 et 2012, l'allongement de la durée des études n'a quasiment plus d'effet sur l'activité des jeunes, qui reste stable. La rupture apparente entre les taux d'activité des jeunes mesurés en 1999 et en 2007 n'est pas le fait de phénomènes sociétaux, mais celui d'une meilleure prise en compte depuis 2004 du travail des étudiants dans les collectes annuelles de recensement.

## La participation des femmes à la vie active progresse fortement de 1968 à 2012

Depuis 1968, le taux d'activité des hommes de 25 à 54 ans est stable. Il s'établit à 94 % en 2012. Dans le même temps, il a plus que doublé pour les femmes passant de 37 à 85 %. Jusqu'à la fin des années 1980, l'activité des femmes progresse de 1,5 point par an, puis elle ralentit pour arriver à + 0,5 point entre 2007 et 2012.

La participation des femmes à la vie active s'est accrue au fil des générations. En 1968, 37 % des femmes de 30 ans sont actives ; 22 ans plus tard, le taux d'activité de cette même génération passe à 53 %. Parmi les femmes nées en 1960, 74 % sont actives à 30 ans et 81 % à 52 ans. En 2012, 86 % des

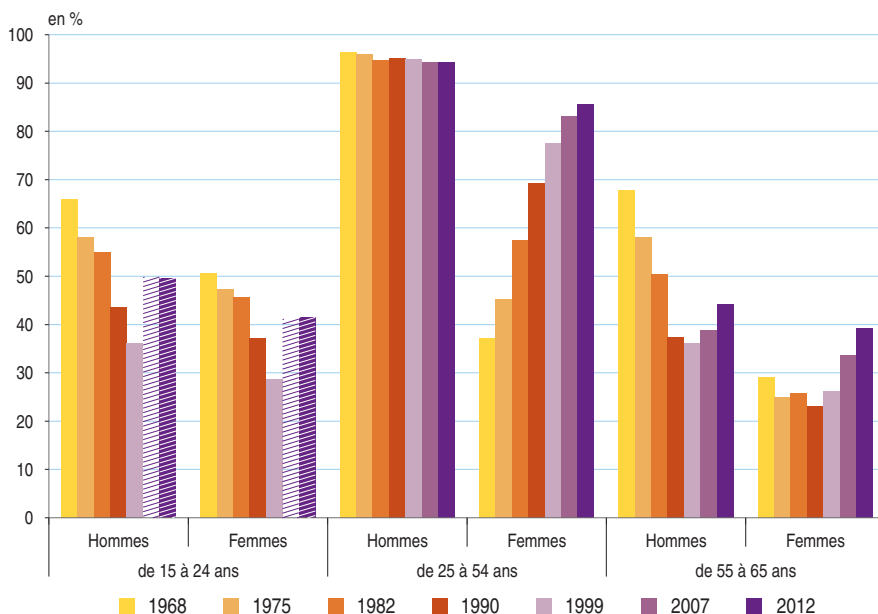
femmes de 30 ans sont actives. Des générations de femmes plus actives continuent d'arriver successivement sur le marché du travail. La proportion de femmes en activité s'est rapprochée de celle des hommes en moins d'un demi-siècle (50 points d'écart en 1968 pour 9 points en 2012).

## L'activité des seniors est influencée par les réformes des régimes de retraite

En 1968, la part des hommes âgés de 55 à 65 ans en activité s'établit à 68 %. Jusqu'au début des années 1980, elle diminue nettement (- 18 points), en raison de l'instauration des préretraites et de dispenses de recherche d'activité. Cette contraction s'accroît avec l'abaissement de l'âge légal de la retraite en 1983. En 1990, 37 % sont en

### 1 L'activité des femmes de 25 à 54 ans multipliée par deux en 40 ans

Taux d'activité par tranche d'âge dans le Grand Est de 1968 à 2012



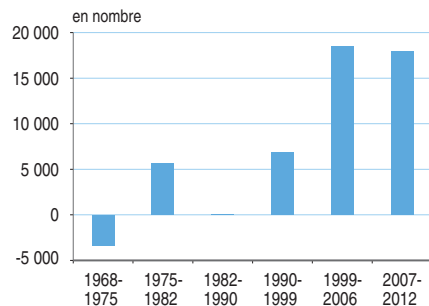
Note : les taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans des recensements de 2007 et de 2012 ne sont pas comparables aux séries précédentes en raison d'une meilleure prise en compte des emplois d'étudiants.

Lecture : la part des femmes actives parmi l'ensemble des femmes âgées de 25 à 54 ans résidant dans le Grand Est passe de 37,2 % en 1968 à 85,5 % en 2012, en progression de 48,3 points.

Source : Insee, recensements de la population.

**2 Une forte progression du nombre d'actifs par l'effet taux d'activité entre 1999 et 2012**

Évolution annuelle du nombre d'actifs liée à l'effet taux d'activité dans le Grand Est



Lecture : entre 2007 et 2012, par seul effet de la hausse des taux d'activité, la population active du Grand Est augmenterait de 17 900 personnes par an.  
Source : Insee, recensements de la population.

activité. Cette baisse concerne également les femmes aux mêmes âges mais dans une moindre proportion. Leur taux d'activité, de 29 % en 1968, est nettement plus faible que celui des hommes ; il n'est que de 23 % en 1990.

Suite aux réformes intervenues à partir de 1993 allongeant les durées de cotisation (réformes Balladur de 1993, Fillon de 2003, des régimes spéciaux de 2007 et Woerth de 2010), l'activité des hommes seniors progresse. Elle s'accroît à partir de 2007, atteignant 44 % en 2012. Chez les femmes, cette hausse s'ajoute à l'effet générationnel de plus forte participation à la vie active. Depuis le début des années 2000, leur taux d'activité augmente en moyenne d'un point par an. Le différentiel entre les deux sexes n'est plus que de 5 points en 2012 contre 39 en 1968.

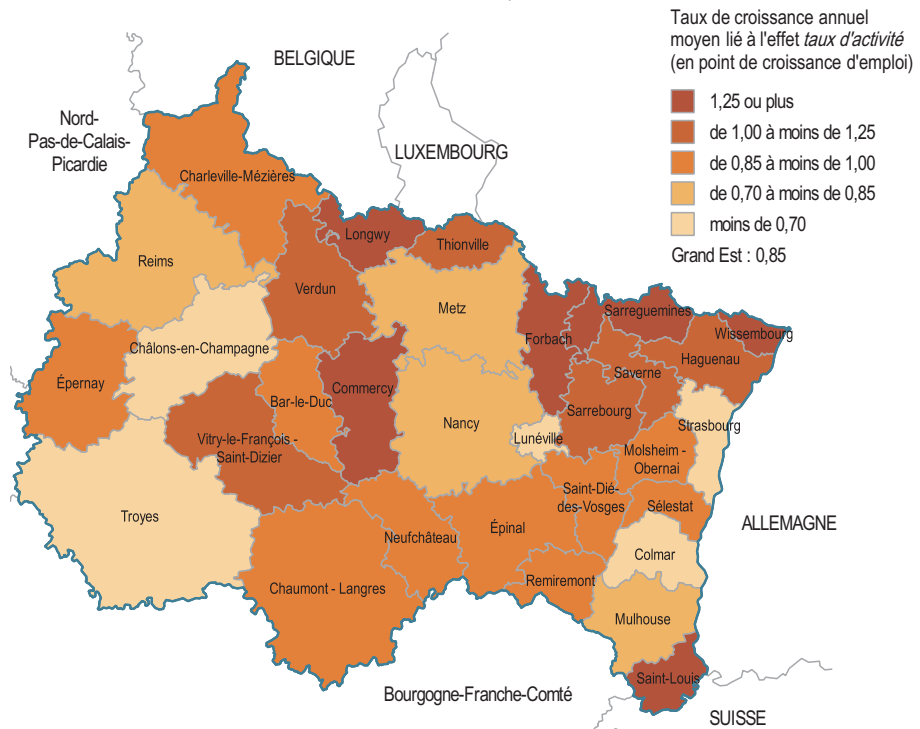
**Les taux d'activité progressent fortement depuis les années 2000**

Dans le Grand Est, l'effet taux d'activité varie ainsi fortement en 50 ans (figure 2). De 1968 à 1975, il contribue à diminuer la population active de la région de 3 300 personnes par an : sur cette période, la progression de l'activité des femmes est plus que compensée par la baisse de celle des jeunes et des seniors. L'effet taux d'activité contribue ensuite à une hausse de 5 600 actifs entre 1975 et 1982, mais est faible sur la période 1982-1990.

L'effet taux d'activité est principalement le fruit d'évolutions sociétales d'ordre national. Entre 2007 et 2012, l'augmentation de la population active liée à l'effet taux d'activité se constate dans toutes les zones d'emploi du Grand Est, mais avec une intensité variable : de 0,5 point de population active

**3 Plus forte progression de la population active liée à l'effet taux d'activité dans le nord-est et les territoires frontaliers du Luxembourg et de la Suisse**

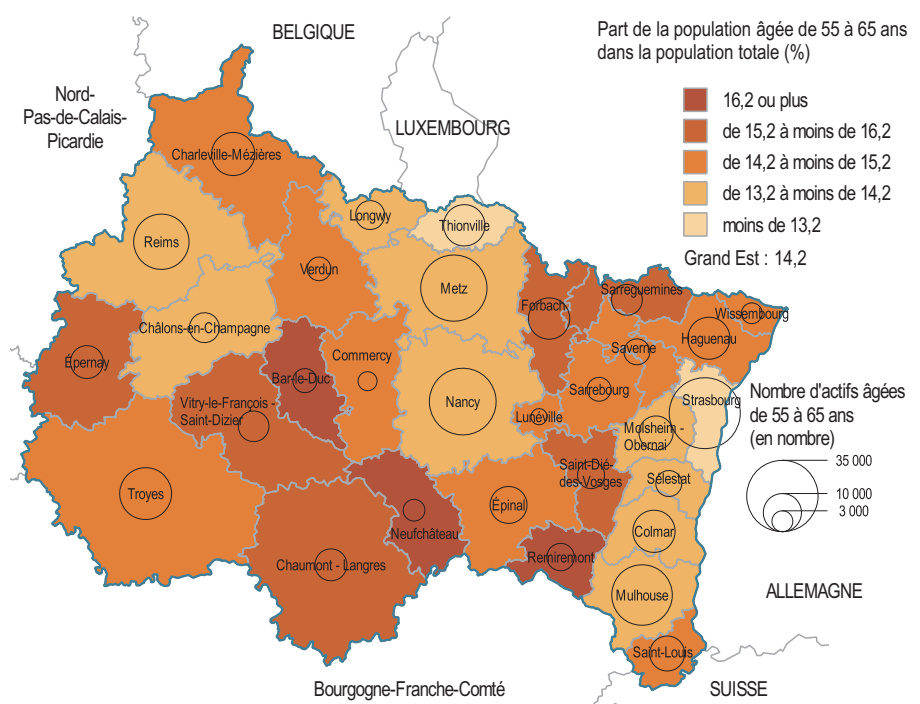
Effet taux d'activité entre 2007 et 2012 dans les zones d'emploi du Grand Est



© IGN - Insee 2016  
Lecture : entre 2007 et 2012, sous le seul effet de la hausse des taux d'activité, la population active de la zone d'emploi de Charleville-Mézières aurait augmenté de 3 800 personnes, ce qui correspondrait à + 0,90 point de variation annuelle de l'emploi, si ces actifs supplémentaires trouvaient tous un emploi dans la zone d'emploi.  
Source : Insee, recensements de la population.

**4 Une population plus âgée en Haute-Marne, dans la Meuse et les Vosges**

Part de la population âgée de 55 à 65 ans en 2012 parmi l'ensemble de la population dans les zones d'emploi du Grand Est



© IGN - Insee 2016  
Lecture : en 2012, les personnes âgées de 55 à 65 ans représentent 14,8 % de la population de la zone d'emploi de Charleville-Mézières.  
Source : Insee, recensements de la population.

par an dans la zone de Lunéville, jusqu'à 1,5 point, maximum atteint dans celle de Forbach (*figure 3*).

Les territoires où la progression est la plus forte se localisent au nord-est de la région, principalement dans le Bas-Rhin et dans les zones frontalières de l'Allemagne, du Luxembourg ou de la Suisse. Les zones d'emploi du sud de la région regroupant Bar-le-Duc, la Haute-Marne et les Vosges connaissent également une hausse de l'effet *taux d'activité* au-dessus de la moyenne régionale, bien que moindre.

### Les zones des Vosges, de Haute-Marne et de la Meuse plus concernées par la hausse de l'activité liée aux réformes des retraites

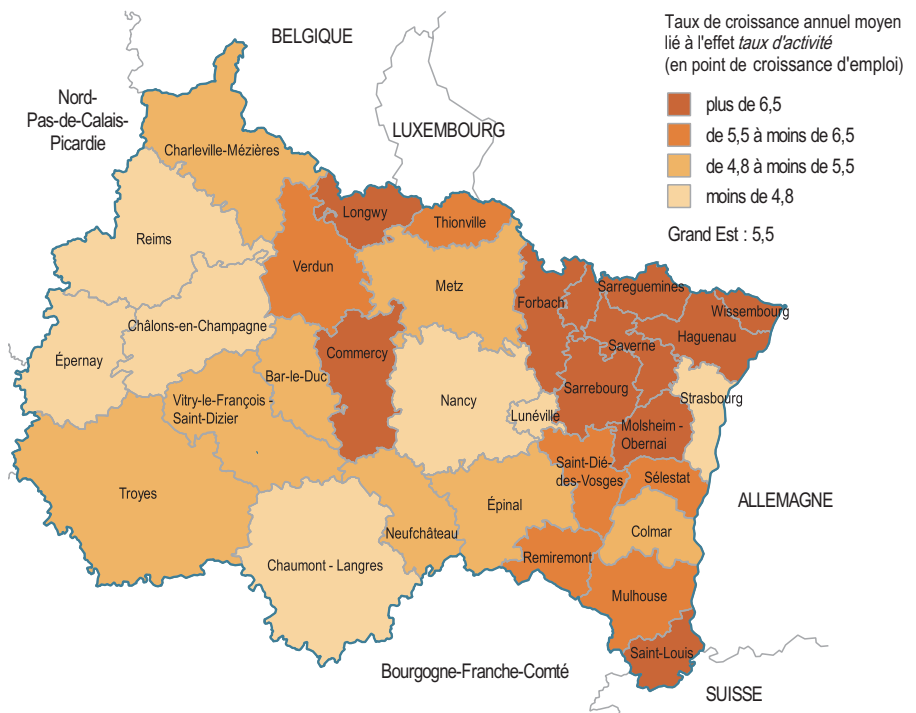
Dans la zone de Bar-le-Duc et les zones allant de Chaumont-Langres à Saint-Dié-des-Vosges, la part de la population âgée de 55 à 65 ans est plus importante que dans les territoires du nord-est de la région et qu'au niveau régional : respectivement 15,8 %, 14,7 % et 14,2 % (*figure 4*). Les mesures d'allongement des durées de cotisation pour les retraites prises depuis le début des années 1990 ont entraîné la poursuite de l'activité des seniors. L'effet lié aux réformes des retraites y est ainsi plus important qu'ailleurs sur le territoire régional.

### Dynamisme économique et forte participation à la vie active dans le Bas-Rhin et certaines zones frontalières

Pour les zones d'emploi du nord-est de la région, les taux d'activité augmentent plus fortement qu'en moyenne régionale que ce soit pour les seniors ou pour les femmes de 25 à 54 ans (*figures 5 et 6*). Ces territoires bénéficient d'une attractivité résidentielle et l'insertion sur le marché du travail y est plus facile ; cela provient du dynamisme économique du Bas-Rhin, seul département de la région où l'emploi augmente entre 2007 et 2012. Saint-Louis, qui profite de l'activité économique de la Suisse, présente le même profil. La situation des zones de Longwy et de Thionville est moins favorable. Cependant, la proximité du Luxembourg, dont le recours à la main-d'œuvre étrangère augmente fortement ces dernières années, peut offrir des débouchés aux actifs résidents. Les taux d'activité y progressent ainsi plus fortement que dans l'ensemble du Grand Est. ■

## 5 Dans le nord-est de la région et dans les territoires proches du Luxembourg et de la Suisse, l'activité des seniors progresse plus fortement...

Effet *taux d'activité* des seniors entre 2007 et 2012 dans les zones d'emploi du Grand Est



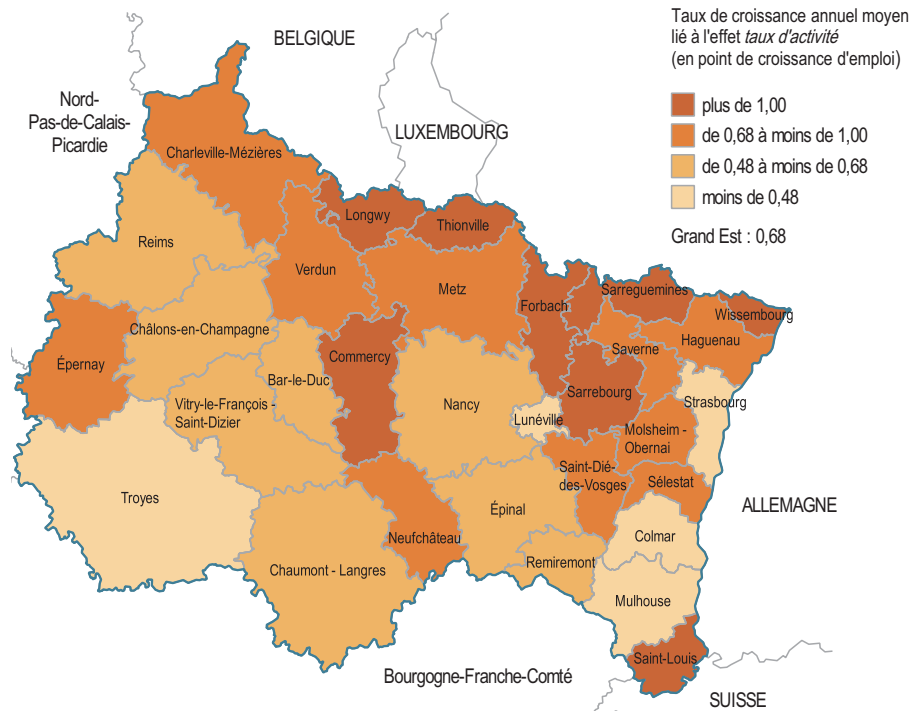
© IGN - Insee 2016

Lecture : entre 2007 et 2012, sous le seul effet de la hausse des taux d'activité, la population active âgée de 55 à 65 ans aurait augmenté de 2 440 personnes dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières. Cette augmentation correspondrait à une évolution de l'emploi des 55-65 ans de + 5,0 %, si toutes les personnes actives supplémentaires avaient trouvé un emploi dans le territoire.

Source : Insee, recensements de la population.

## 6 ... tout comme l'activité des femmes de 25 à 54 ans

Effet *taux d'activité* des femmes de 25 à 54 ans entre 2007 et 2012 les zones d'emploi du Grand Est



© IGN - Insee 2016

Lecture : entre 2007 et 2012, sous le seul effet de la hausse des taux d'activité, la population active des femmes âgée de 25 à 54 ans aurait augmenté de 1 110 personnes dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières. Cette augmentation correspondrait à une évolution de l'emploi des femmes de 25 à 54 ans de + 0,73 %, si toutes les personnes actives supplémentaires avaient trouvé un emploi dans le territoire.

Source : Insee, recensements de la population.

# Forte influence des baby-boomers sur l'évolution de la population active

Nicolas Deboudt, Insee

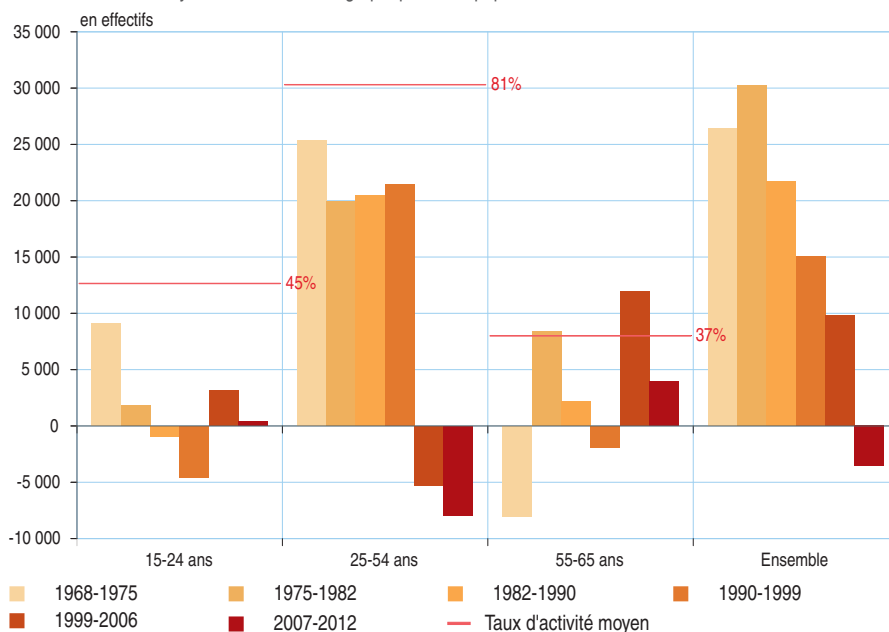
Dans l'approche sociodémographique de l'équilibre du marché du travail, la variation de la population active est le résultat de plusieurs composantes, dont l'effet *démographique*, qui mesure l'effet du renouvellement des générations d'actifs résidents sur le territoire, en excluant les migrations résidentielles. Celui-ci augmente légèrement entre 1968 et 1975 dans le Grand Est, contribuant à l'augmentation de la population active de 26 400 individus par an (figure 1). Il diminue ensuite progressivement au cours de chaque période intercensitaire, de 1975 à 2012. L'effet *démographique* est de - 3 600 personnes par an entre 2007 et 2012. Ces évolutions s'expliquent par les modifications de la structure de la population régionale, résultant des tendances démographiques nationales, et par les taux d'activité selon l'âge, reflétant le cycle de vie des personnes.

Entre 1968 et 2012, les 15-24 ans sont en moyenne moins d'un sur deux à travailler ou à rechercher un emploi ; la majorité poursuit ses études. Le taux d'activité est le plus élevé entre 25 et 54 ans (81 % en moyenne). Même si le marché du travail s'est fortement féminisé depuis les années 1950, les hommes restent plus actifs que les femmes. Avec les départs à la retraite, le taux d'activité tous sexes confondus diminue de moitié pour les 55-65 ans (37 %). La population active évolue ainsi suivant les entrées et les sorties des générations de 15 à 65 ans et en particulier des 25-54 ans qui sont en période de pleine activité.

Les phénomènes démographiques nationaux, également observables dans le Grand Est, font fortement varier le nombre de personnes d'une génération à l'autre (figure 2). Entre 1968 et 1975, l'augmentation de la population active liée à l'effet *démographique* provient essentiellement de l'entrée des premières générations du baby-boom, particulièrement nombreuses, dans la vie active ①, et de la sortie des

## 1 Le renouvellement des générations ralentit l'augmentation de la population active

Évolution annuelle moyenne de l'effet démographique sur la population active entre 1968 et 2012



Lecture : entre 1968 et 1975, la population active augmente de 26 400 personnes par an du fait du seul effet du renouvellement des générations (effet *démographique*). Cet effet est porté par de fortes arrivées de personnes par rapport aux sorties dans les générations des 15-24 ans (9 100) et des 25-54 ans (25 300), compensées par celles des 55-65 ans (- 8 000).

Source : Insee, recensements de la population.

55-65 ans issus des générations de la première guerre mondiale ④, les moins nombreuses du XX<sup>e</sup> siècle. Par la suite, l'effet *démographique* atteint un pic sur la période 1975-1982 (+ 210 000 actifs). Les générations nées durant l'entre-deux-guerres ③ vieillissent et quittent progressivement la tranche d'âge des 25-54 ans. Bien que nombreuses, elles restent moins importantes que les générations issues du baby-boom qui arrivent dans la tranche d'âge. La baisse de l'effet *démographique* sur cette tranche d'âge est ensuite compensée par la sortie de la vie active des personnes nées durant le premier conflit mondial. À partir de 1982, l'effet *démographique* diminue progressivement. Toutefois, chez les 25-54 ans, il reste positif jusqu'en 1999, toujours en lien avec

l'entrée des générations nombreuses issues du baby-boom. La tendance s'inverse chez les 15-24 ans, avec les premières générations *post-baby-boom* ⑤, moins nombreuses, qui entrent dans la vie active. Ce phénomène touche les 25-54 ans à partir de 1999. L'effet *démographique* vient pour la première fois diminuer la population active. Dans le même temps, chez les 55-65 ans, les générations nées à l'entre-deux-guerres et au cours de la seconde guerre mondiale ② quittent la vie active pour laisser la place aux premiers *baby-boomers*. Entre 2007 et 2012, pour la première fois depuis 1968, l'effet *démographique* participe à la baisse de l'ensemble de la population active. Les générations du baby-boom quittent la vie active pour laisser la place à des générations moins nombreuses.

## Quatre profils démographiques de zones d'emploi dans le Grand Est

Quelle que soit la période considérée, la structure par âge de l'ensemble du Grand Est se rapproche de celle de la France. Bien qu'elles soient toutes affectées par les facteurs démographiques nationaux (générations des guerres mondiales, baby-boom...), les zones d'emploi de la région présentent cependant des pyramides des âges différentes (figure 3). Quatre profils de zones d'emploi se dégagent, avec des variations de population active liées à l'effet démographique qui leur sont propres.

### Profil 1 - Les grandes agglomérations du Grand Est, contribuent à l'augmentation des ressources en main d'oeuvre

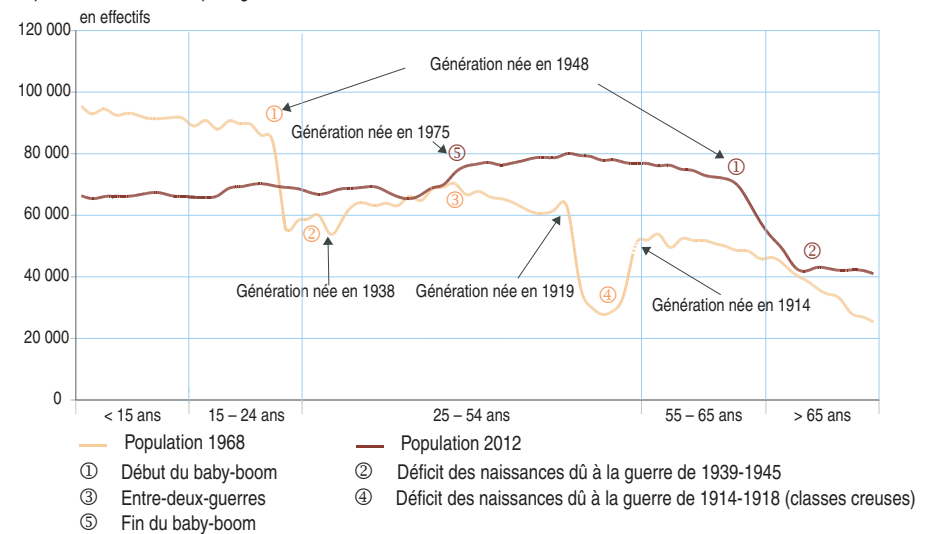
Dans les zones d'emploi de Nancy, de Reims et de Strasbourg, les jeunes âgés de 15-24 ans constituent 18,0 % de la population totale en 1968, 1,5 point de plus qu'en moyenne dans la région. Cette situation est liée à la plus forte implantation d'infrastructures d'enseignement supérieur, notamment universitaires, au sein de ces grandes agglomérations. Sur chaque période intercensitaire, ces zones d'emploi contribuent à l'augmentation de la population active, avec le passage des populations jeunes vers la tranche d'âge des 25-54 ans de pleine activité. Ainsi, l'effet démographique pour ces zones demeure positif, même entre 2007 et 2012. La surreprésentation des 15-24 ans parmi les habitants de ces territoires se retrouve à la fois en 1968 et en 2012. Une fois entrés dans la période de pleine activité, les jeunes actifs tendent à quitter leur lieu d'études pour trouver un emploi en dehors de ces zones.

### Profil 2 - Les territoires fortement industrialisés

L'évolution de la structure démographique des zones d'emploi de Charleville-Mézières, de Forbach, de Longwy, de Sarreguemines et de Thionville est liée à leur histoire industrielle. En 1968, les moins de 15 ans et les 25-54 ans représentent 29,3 % et 36,2 % de la population de ces zones, respectivement 2,8 et 1,2 points de plus qu'en région. Dans les années 70, le développement du secteur de la métallurgie attire des actifs, souvent des jeunes ouvriers et leur famille. L'entrée dans la vie active de leurs enfants contribue à augmenter la population active : l'effet démographique dans ces zones est le plus fort des quatre profils entre 1968 et

## 2 Du baby-boom au papy-boom

Population du Grand Est par âge en 1968 et en 2012



Lecture : en 1968, les générations âgées de 23 à 30 ans (2) et de 49 à 54 ans (4) sont moins nombreuses en raison des deux guerres mondiales. Les générations de moins de 23 ans (1) sont les plus importantes en raison du baby-boom. En 2012, les générations âgées de plus de 67 ans (2) sont moins nombreuses car nées durant la seconde guerre mondiale. Celles âgées de 37 (5) à 65 ans (1) sont les plus nombreuses (générations du baby-boom).

Source : Insee, recensements de la population.

1975. Après les Trente Glorieuses, cette plus forte présence de jeunes actifs et de leurs enfants s'atténue avec la désindustrialisation. En revanche, la part des actifs plus âgés dans la population augmente, correspondant au vieillissement des ouvriers de l'industrie venus s'installer sur le territoire. Ce phénomène a moins affecté les zones de Longwy et de Thionville où le développement du travail transfrontalier, notamment vers le Luxembourg, continue d'attirer des actifs plutôt jeunes. Plus orientés vers le tertiaire et plus diplômés, ces derniers ont plutôt moins d'enfants et contribuent moins à augmenter la population des enfants de moins de 15 ans. Ainsi, l'effet démographique dans ces zones d'emploi diminue progressivement depuis 1968 et est inférieur à la moyenne régionale pour les périodes intercensitaires les plus récentes.

### Profil 3 - Les territoires moins densément peuplés, attirant de moins en moins les jeunes

Après avoir suivi la tendance régionale, les zones d'emploi les moins peuplées constituant l'essentiel des départements de l'Aube, de la Haute-Marne et des Vosges connaissent depuis 1999 une rupture assez franche au sein de la classe des 15-24 ans. Avec l'augmentation des niveaux de diplôme, de plus en plus de jeunes partent

vers les grandes agglomérations où se concentrent les établissements de l'enseignement supérieur. Alors que la part des jeunes dans la population de ces zones était proche de la moyenne régionale en 1968, elle est désormais de 10,7 % en 2012, soit 2,1 points de moins que dans le Grand Est. Ce déficit se poursuit jusqu'à 45 ans. Les populations sont ensuite de plus en plus nombreuses. La part des 55 à 65 ans devient supérieure à celle de la région (15,5 % contre 14,2 %). Les 25-54 ans qui entrent dans la période de pleine activité sont moins nombreux que les générations qui en sortent, tout comme chez les 55-65 ans. L'effet démographique évolue de manière similaire à la région jusqu'en 1999 et devient inférieur à la moyenne régionale sur les périodes 1999-2006 et 2007-2012.

### Profil 4 - Territoires au profil similaire à la région

Dans les autres zones d'emploi du Grand Est, la structure de la population est identique à celle de la région et modifiée par les mêmes événements. En conséquence, l'évolution de l'effet démographique dans ces zones d'emploi suit parfaitement celle de la région.

Entre 2007 et 2012, l'augmentation de la population active liée à l'effet démographique se poursuit uniquement dans les zones d'emploi

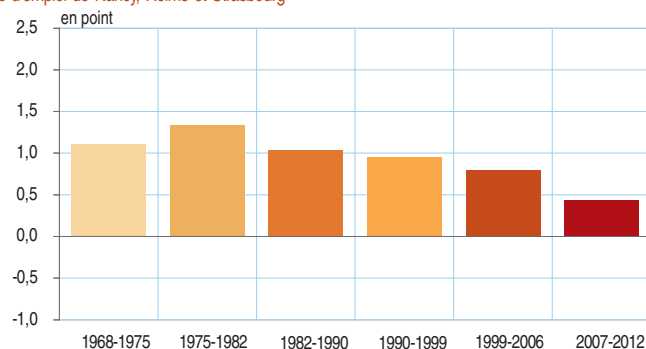
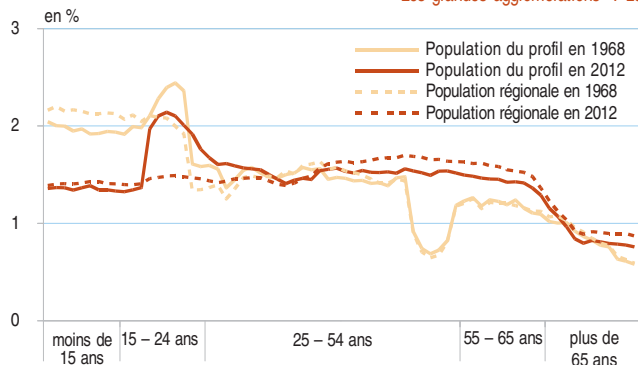
**3** Quatre profils de structure par âge, quatre dynamiques d'effet démographique distinctes

Structure de la population par âge et évolution de l'effet démographique moyen pour les quatre profils de zone d'emploi dans le Grand Est

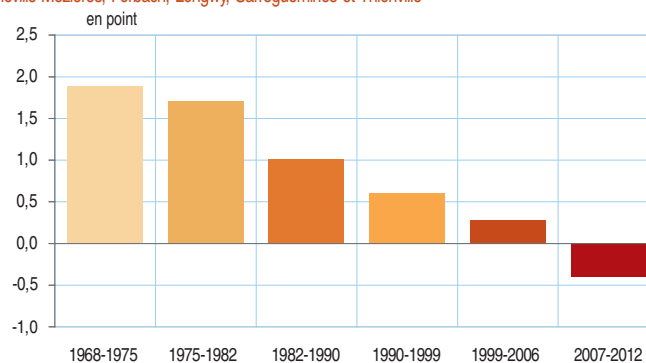
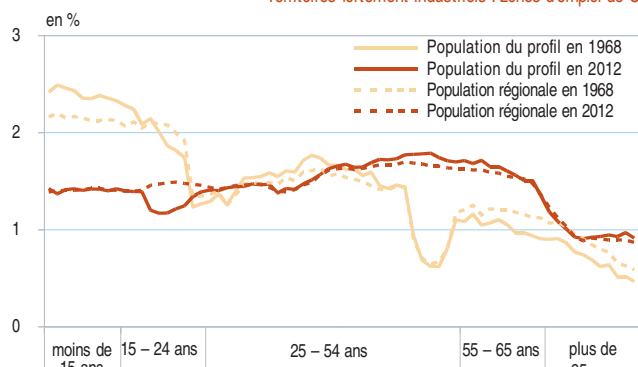
Répartition de la population des 5 à 75 ans selon l'âge en 1968 et en 2012

Effet démographique rapporté à la population active de début de période

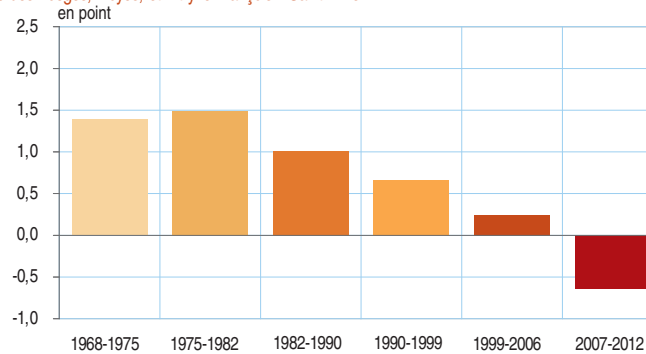
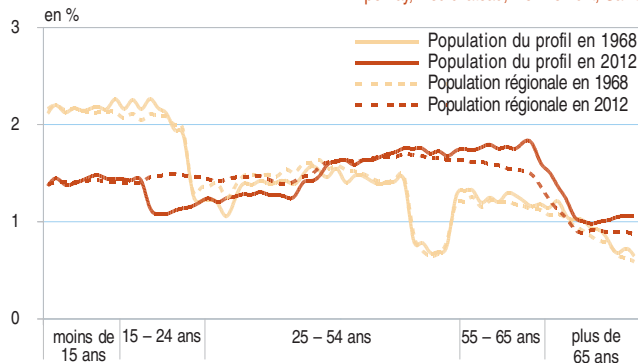
Les grandes agglomérations : zones d'emploi de Nancy, Reims et Strasbourg



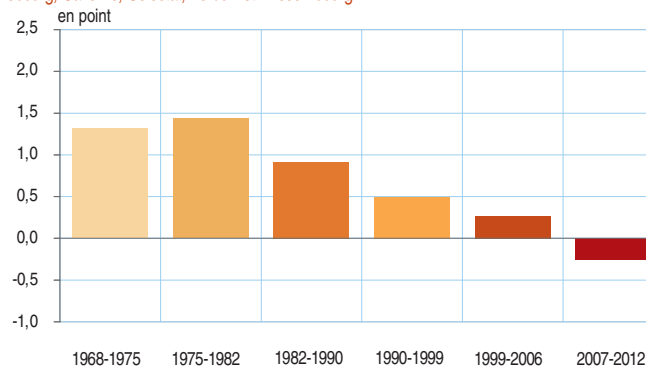
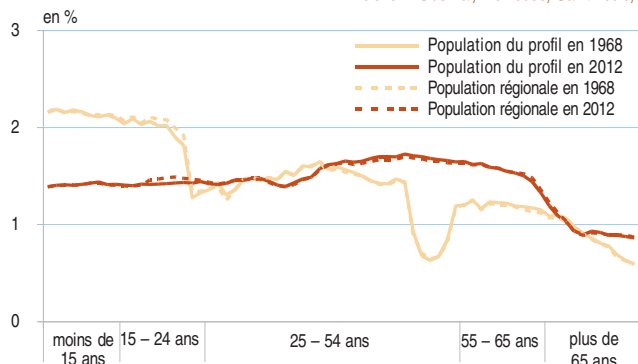
Territoires fortement industriels : zones d'emploi de Charleville-Mézières, Forbach, Longwy, Sarreguemines et Thionville



Territoires moins densément peuplés : de moins en moins attractifs pour les jeunes : zones d'emploi de Bar-le-Duc, Chaumont-Langres, Épernay, Neufchâteau, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges, Troyes, et Vitry-le-François - Saint-Dizier



Territoires au profil similaire à la région : zones d'emploi de Châlons-en-Champagne, Colmar, Commercy, Épinal, Haguenau, Lunéville, Metz, Molsheim-Obernai, Mulhouse, Saint-Louis, Sarrebourg, Saverne, Sélestat, Verdun et Wissembourg



Champ : population de 5 à 75 ans en 1968 et en 2012. La segmentation des 31 zones d'emploi du Grand Est en quatre groupes est réalisée à partir de l'évolution de l'effet démographique et de la population aux différents recensements.

Lecture : en moyenne dans les zones d'emploi des grandes agglomérations, créatrices de population active, la part de la population des jeunes âgés de 15 à 24 ans est supérieure à celle de l'ensemble du Grand Est, de + 0,16 point par génération en moyenne en 1968 et de + 0,35 point par génération en moyenne en 2012. Ainsi, malgré le vieillissement global de la population du Grand Est, l'effet démographique contribue à l'augmentation de la population active dans ces zones sur toute la période 1968-2012 : de +1,11 point par an sur 1968-1975, à +0,44 point par an sur 2007-2012.

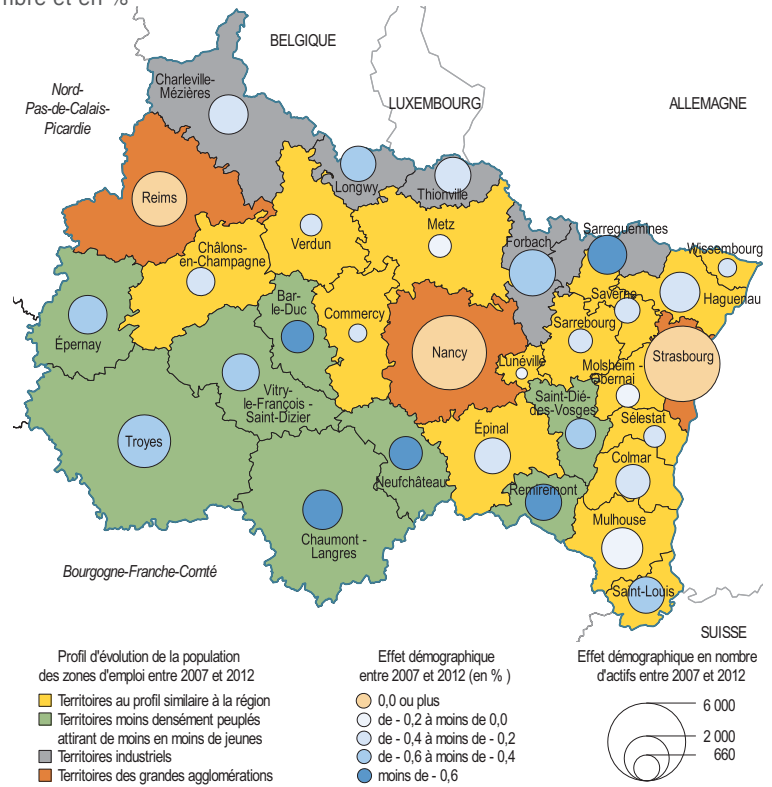
Source : Insee, recensements de la population.



des grandes agglomérations (figure 4). Dans le reste de la région, l'effet démographique participe à la baisse de la population active, notamment dans les territoires fortement industrialisés et ceux moins peuplés. ■

#### 4 Évolution de l'effet démographique dans les zones d'emploi du Grand Est entre 2007 et 2012

en nombre et en %



© IGN - Insee 2016

Lecture : dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières, classée parmi les territoires industriels, l'effet démographique contribue à la diminution de la population active du territoire de -0,27 point par an entre 2007 et 2012.

Source : Insee, recensements de la population.

# Des ajustements des marchés locaux du travail par le biais d'échanges internes à la région et avec l'étranger

Anh Van Lu, Insee

Ces cinquante dernières années, les mobilités résidentielles et les déplacements domicile-travail ont eu une forte influence dans la régulation entre les ressources de main-d'œuvre des actifs résidents et les demandes exprimées par les acteurs économiques du Grand Est.

Entre 1968 et 2012, les actifs qui ont quitté la région sont 362 800 de plus que ceux qui s'y sont installés. Le nombre d'actifs du Grand Est travaillant quotidiennement hors de la région augmente pour sa part davantage que ceux faisant le chemin inverse : 138 500 personnes supplémentaires entre 1968 et 2012. L'ensemble des mouvements de migrations résidentielles et de déplacements domicile-travail permettent d'absorber une partie de l'augmentation de la population active de la région consécutive à l'augmentation des taux d'activité et de la démographie : 5 500 à 14 200 emplois par an, selon la période, sont couverts par des besoins en main-d'œuvre externe au Grand Est (figure 1).

Les évolutions de ces mobilités résidentielles et professionnelles au cours des périodes intercensitaires sont liées à celles de l'emploi. En période de croissance (de 1968 à 1975 et de 1990 à 2006), les échanges de la région avec le reste de la France et l'étranger sont globalement moins déficitaires qu'en période de stagnation, voire de baisse de l'emploi. Cette relation est moins forte pour les migrations résidentielles et les navettes domicile-travail prises séparément. Ainsi, la perte d'actifs du fait des mobilités entre 1975 et 1982 par rapport à la période précédente ne se retrouve que dans les migrations résidentielles. À l'inverse, la dégradation des échanges de 1982-1990 ne concerne que les navettes domicile-travail.

## Emploi et mobilités en relation directe

Ces relations entre emploi et mobilités se retrouvent pour l'ensemble des zones d'emploi et pour chaque période intercensitaire

depuis 1968 (encadré 1). Entre 1968 et 2012, l'emploi varie selon les zones d'emploi, de - 1,5 % à Longwy jusqu'à + 1,2 % par an à Molsheim-Obernai (figure 2). Longwy est également la zone d'emploi qui perd le plus d'actifs du fait des mobilités : 19 100 par les migrations résidentielles, 19 700 par les déplacements domicile-travail, ce qui représente l'équivalent de 2,7 points de variation annuelle d'emploi. À l'inverse, la zone d'emploi de Molsheim est une des rares zones d'emploi du Grand Est qui gagne des actifs (+ 0,2 point) : + 10 500 par les migrations résidentielles, en partie compensées par une baisse de 6 300 des déplacements domicile-travail.

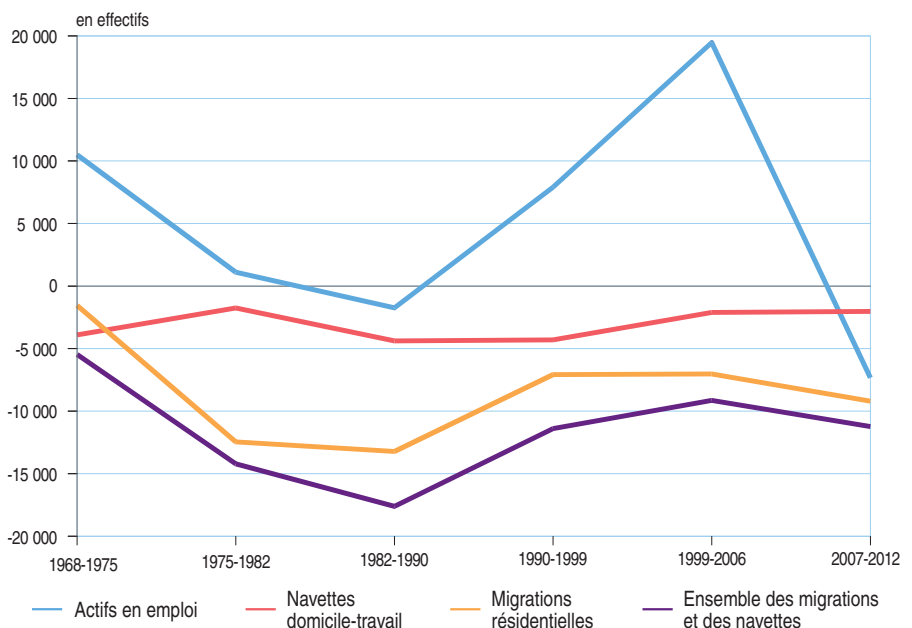
## Des équilibres locaux dépendant des mobilités internes au Grand Est et avec l'étranger

Suivant leur position géographique et leurs caractéristiques, le rôle des mobilités dans l'équilibrage du marché du travail des zones d'emploi du Grand Est peut prendre différentes formes.

Entre 1968 et 2012, dans les zones d'emploi frontalières de Longwy, Saint-Louis, Thionville et Wissembourg, les évolutions des déplacements domicile-travail ont une forte influence dans l'équilibrage entre ressources et demandes locales de main-

### 1 Forte relation entre dynamiques de l'emploi et celles de l'ensemble des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail

Évolutions annuelles moyennes de l'emploi et des mobilités entre le Grand Est et l'extérieur de la région entre 1968 et 2012



Lecture : entre 1968 et 1975, le nombre d'actifs en emploi du Grand Est augmente de 10 500 par an. Sur la même période, les migrations résidentielles diminuent la population active de la région de 1 600 personnes par an. Les actifs travaillant dans la région et n'y résidant pas augmentent plus que ceux effectuant le chemin inverse, de 3 900 personnes par an. Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'Ined.

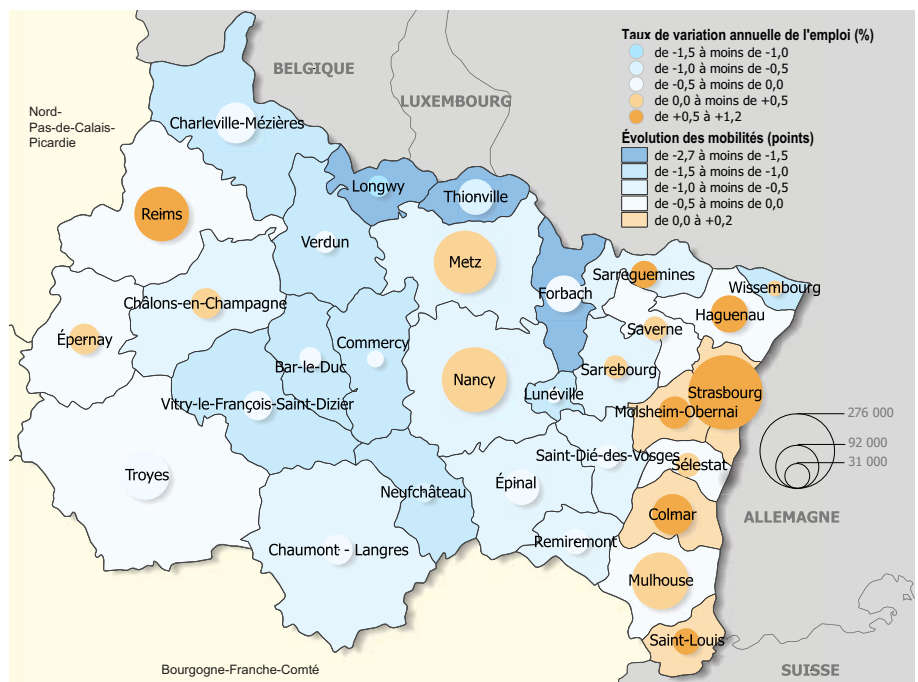
d'oeuvre (figure 3). Le développement du travail frontalier permet de répondre à une partie des ressources de main-d'oeuvre des actifs résidant dans ces territoires pour l'équivalent de 1,0 à 1,5 point de variation annuelle d'emploi. Les zones d'emploi de Forbach, Metz, Mulhouse et Sarreguemines présentent cette même caractéristique, mais à des degrés moindres.

Les zones d'emploi proches de celle de Strasbourg disposent également d'évolutions des navettes domicile-travail contribuant négativement à l'emploi local. La métropole strasbourgeoise tend à attirer des actifs résidant de plus en plus loin. À l'inverse, le phénomène de périurbanisation, soit les départs des habitants des centres urbains vers les périphéries, s'étend sur un périmètre toujours plus large. Dans ces zones, des migrations résidentielles favorables à l'emploi local viennent compenser les navettes domicile-travail.

Pour les autres zones d'emploi du Grand Est, le rôle des mobilités dans l'équilibre du marché du travail passe essentiellement par les migrations résidentielles d'actifs. Ces dernières contribuent le plus souvent négativement à l'emploi local, la région perdant des actifs au profit du reste du territoire français entre 1968 et 2012. Cependant, les écarts entre zones d'emploi sur les mobilités sont plus liés aux échanges internes au Grand Est et aux échanges avec l'étranger (encadré 2). ■

## 2 Des dynamiques de mobilité fortement liées aux disparités économiques

Évolutions d'emploi et dynamiques de mobilité dans les zones d'emploi du Grand Est entre 1968 et 2012



© IGN - Insee 2016

Lecture : entre 1968 et 2012, le nombre d'emplois dans la zone d'emploi de Molsheim-Obernai a augmenté de 1,2 % par an, le taux de croissance le plus élevé des zones d'emploi du Grand Est. C'est aussi le territoire qui a gagné le plus d'actifs par les biais des mobilités : actifs venant s'installer dans la zone ou actifs effectuant un déplacement quotidien pour aller y travailler. Cette amélioration des mobilités représente l'équivalent de + 0,2 point d'emploi.

Source : Insee, recensements de la population.

### Encadré 1

#### Mise en évidence d'une relation directe entre emploi, migrations résidentielles et déplacements domicile-travail

Afin de mettre en évidence la relation entre emploi et mobilités, les évolutions de l'emploi des zones d'emploi du Grand Est ont été régressées linéairement sur celles de l'effet lié aux migrations résidentielles et du solde des déplacements domicile-travail, pour chaque période intercensitaire. La relation linéaire est significative au seuil de 95 % sur toutes les périodes intercensitaires pour les migrations résidentielles et l'ensemble des mobilités, soit le cumul des migrations résidentielles et des navettes domicile-travail. La qualité d'ajustement du modèle de régression ( $R^2$ ) est meilleure pour l'ensemble des mobilités que pour les migrations résidentielles seules. La relation linéaire mise en évidence entre l'emploi et l'ensemble des mobilités est quasi-directe : les coefficients de régression pour la variable explicative sont proches de 1 quelle que soit la période considérée.

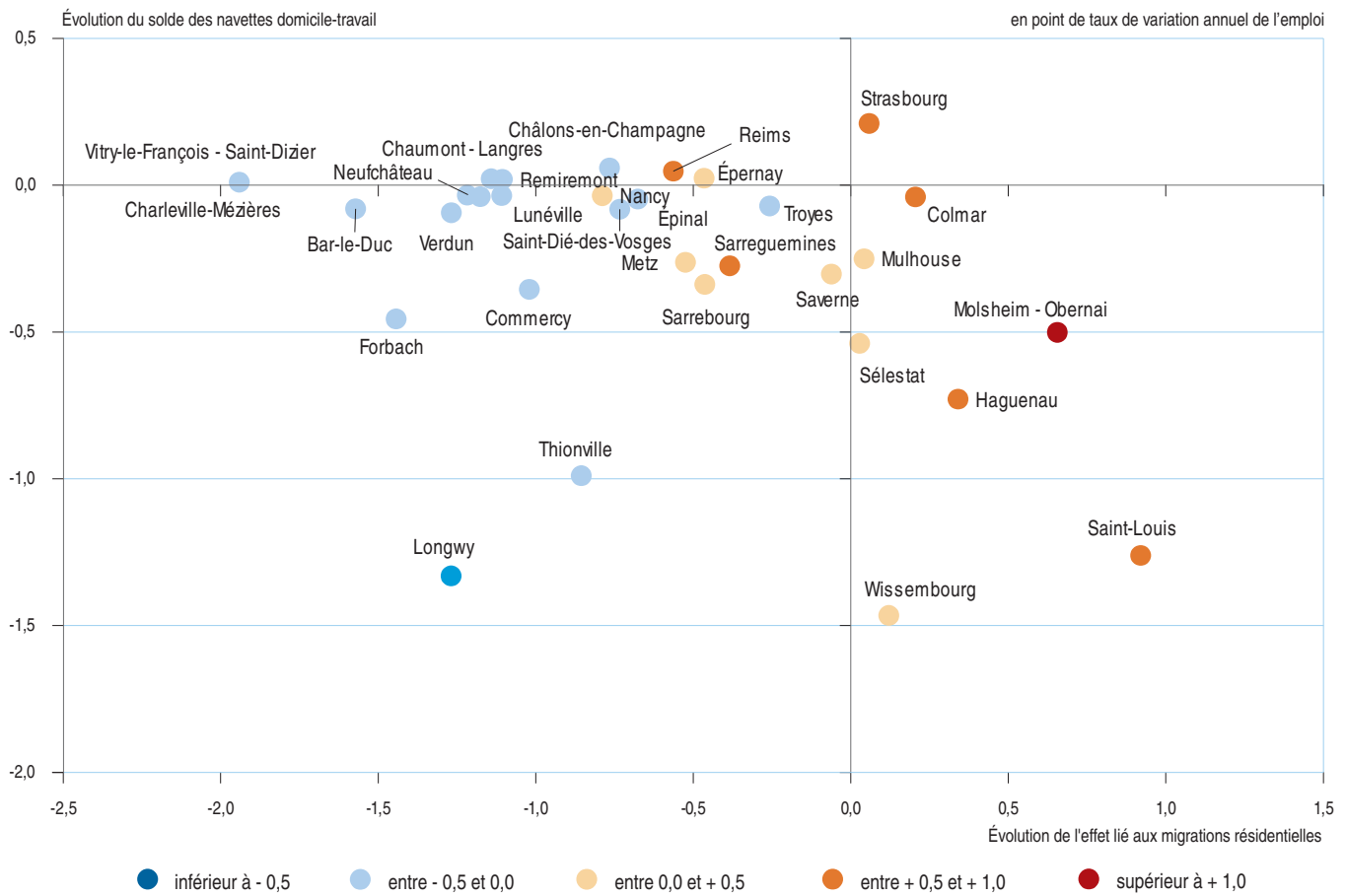
### Encadré 2

#### Une liaison plus forte de l'emploi avec les échanges internes au Grand Est et les échanges avec l'étranger

Afin de mieux comprendre les liens entre emploi et mobilités, les évolutions d'emploi des zones d'emploi du Grand Est ont été régressées linéairement sur le cumul de l'effet lié aux migrations résidentielles et du solde des déplacements domicile-travail selon trois grandes destinations (autre zone d'emploi du Grand Est ; reste de la France ; pays étranger) des flux entre 2007 et 2012. La relation linéaire est significative au seuil de 95 % pour les échanges avec les autres zones d'emploi du Grand Est et les échanges avec le reste du territoire français. Elle l'est également pour les mobilités cumulées vers deux des destinations. La qualité d'ajustement du modèle est la meilleure pour le cumul des échanges entre zones d'emploi du Grand Est et les échanges avec l'étranger. Le  $R^2$  est significativement plus élevé que pour les autres combinaisons de destinations (F-Test au seuil de 95 %).

**3** Un ajustement du marché du travail par les navettes domicile-travail pour les zones d'emploi frontalières et limitrophes aux plus grandes agglomérations

Évolution des mobilités par zone d'emploi du Grand Est entre 1968 et 2012



Lecture : entre 1968 et 2012, l'emploi s'accroît de 0,7 % par an dans la zone d'emploi de Saint-Louis. Dans le même temps, le solde des navettes domicile-travail se dégrade de l'équivalent de 1,3 point de variation de l'emploi tandis que les migrations résidentielles font croître la population active de la zone, représentant l'équivalent de 0,9 point de variation de l'emploi.

Sources : Insee, recensements de la population, Omphale 2010 - quotients de survie de l'INED.

# Les mobilités internes au Grand Est en croissance depuis cinquante ans

Anh Van Lu, Insee

Les mobilités d'actifs entre zones d'emploi du Grand Est constituent le principal élément des équilibres des marchés locaux du travail. Elles représentent en effet plus de la moitié des migrations résidentielles d'actifs et des déplacements domicile-travail des zones d'emploi, le solde étant réparti entre mouvements avec l'étranger et avec le reste du territoire français. En cinquante ans, ces mobilités sont devenues de plus en plus fréquentes (figure 1). En 2007, 6,8 % des actifs ont migré entre deux zones d'emploi du Grand Est contre 6,2 % en 1968. En 2012, 13,9 % des actifs occupés résident dans une zone d'emploi et vont travailler dans une autre pour seulement 4,4 % en 1968.

Les mobilités au sein de la région dessinent des réseaux centrés autour des zones d'emploi des principales agglomérations de la région : Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg et Troyes (figures 2 et 3). Plus de deux tiers des échanges d'actifs internes au Grand Est impliquent au moins l'une de ces zones d'emploi. Quatre réseaux coexistent dans le Grand Est : sur les axes Metz-Nancy et Strasbourg-Mulhouse ainsi qu'autour de Reims et de Troyes. Ils respectent les limites des anciennes régions, à l'exception de la zone d'emploi lorraine de Sarrebourg, plus liée au système alsacien.

## L'influence des plus grandes agglomérations de la région s'étend

L'organisation des migrations résidentielles au sein du Grand Est n'a que peu évolué entre 1968 et 2007. Quelle que soit la période, les principaux échanges impliquent les zones d'emploi centres des réseaux avec les zones d'emploi qui leur sont proches. Ces mouvements concernent 2,8 % des actifs en 1968 et 3,6 % en 2007. En 1968, les actifs qui s'installent dans les zones d'emploi des plus grandes agglomérations étaient plus nombreux que ceux effectuant le chemin inverse (figure 4). En 2007, cette tendance tend à s'inverser en

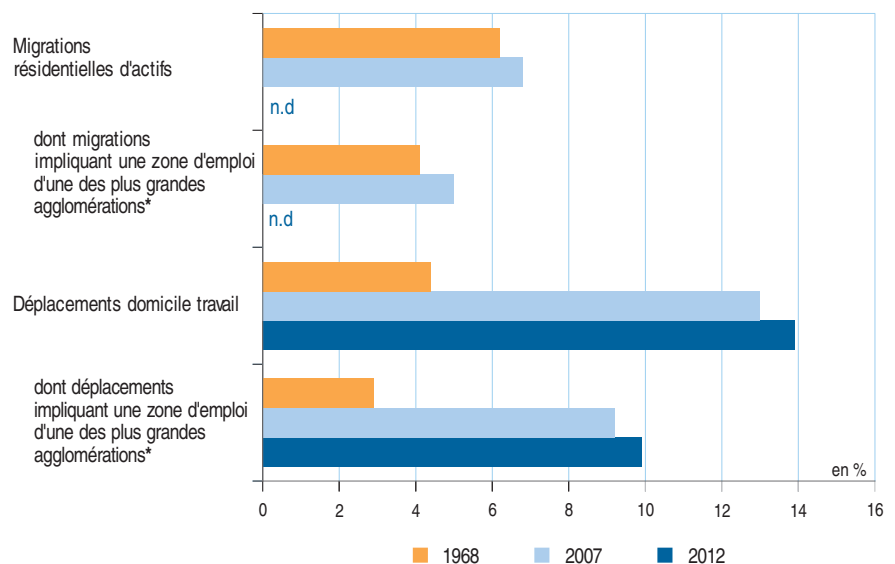
raison d'une forte augmentation de la part des actifs déménageant hors des zones d'emploi des plus grandes agglomérations. Les zones d'emploi de Mulhouse, de Nancy et de Strasbourg perdent ainsi des actifs résidents au profit des autres zones d'emploi de leur réseau. Cette situation est liée à l'accroissement continu de l'aire d'influence des plus grandes villes. Ainsi, dans leur définition 2010, l'aire urbaine de Strasbourg s'étend sur les zones d'emploi de Haguenau, de Saverne et de Molsheim-Obernai et celle de Nancy sur les zones d'emploi de Commercy et de Lunéville. Pour Mulhouse, le changement de tendance provient davantage du dynamisme

économique et de l'attractivité accrue de la zone limitrophe de Saint-Louis.

Comme les migrations résidentielles, une grande part des déplacements domicile-travail se traduit par des mouvements entre les zones d'emploi centres des réseaux et celles environnantes. Ils concernent 2,5 % des actifs occupés en 1968, et 7,9 % en 2012. Ces échanges sont très polarisés en direction de la zone d'emploi centre pour Nancy et Strasbourg et plus équilibrés pour Metz, Reims et Troyes (figure 5). Entre 1968 et 2012, la polarisation des déplacements domicile-travail vers Nancy et Strasbourg s'est accentuée alors que les échanges sont demeurés équilibrés

### 1 Des mobilités entre zones d'emploi en progression depuis 1968

Part des actifs ayant effectué une mobilité résidentielle et part des actifs occupés réalisant des navettes quotidiennes entre deux zones d'emploi du Grand Est



n.d. : non disponible. Du fait de modifications du questionnaire du recensement de la population relatives à la mesure de la mobilité résidentielle, les données sur les migrations résidentielles d'actifs ne sont pas disponibles pour 2012.

\* zones d'emploi de Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg, Troyes.

Lecture : en 2007, 6,8 % des actifs ont changé de zone d'emploi de résidence au sein du Grand Est par rapport à leur situation cinq ans auparavant. Pour 5,0 % des actifs, le changement de lieu de résidence a concerné une zone d'emploi des plus grandes agglomérations du Grand Est (Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg, Troyes).

Source : Insee, recensements de la population.

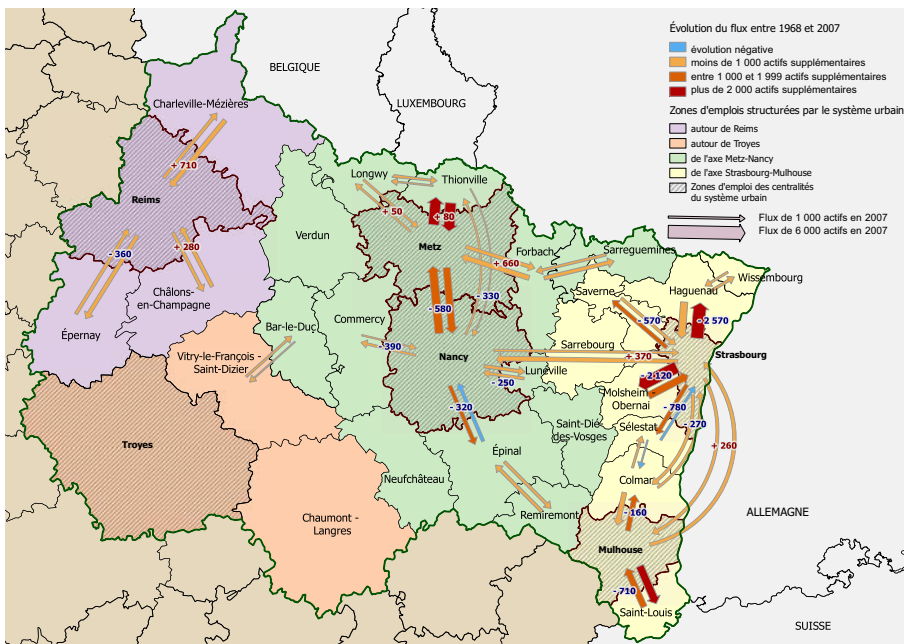
pour les autres zones d'emploi des grandes agglomérations. Avec l'accroissement des aires d'influence des plus grandes agglomérations, le nombre d'actifs allant vivre en dehors des zones d'emploi de Nancy et de Strasbourg tout en continuant à y travailler progresse. L'influence du développement de Saint-Louis sur les mobilités d'actifs se perçoit également dans les déplacements domicile-travail. Les actifs de Mulhouse allant travailler à Saint-Louis sont dix fois plus nombreux en 2012 qu'en 2007. Alors qu'en 1968 les entrants dans la zone d'emploi de Mulhouse en provenance du reste de la région sont plus nombreux que les sortants, ces navettes s'équilibrent en 2012.

### Les déplacements domicile-travail au sein des réseaux s'accroissent

En dehors des mouvements concernant les plus grandes agglomérations, d'autres échanges existent, principalement entre les autres zones d'emploi au sein d'un même réseau. En 2012, 1,3 % des actifs ont changé de zone d'emploi de résidence par rapport à leur situation cinq ans auparavant tout en restant dans une zone d'emploi d'un même réseau, et 3,1 % des actifs occupés se déplacent quotidiennement dans une autre zone d'emploi d'un même réseau pour aller travailler. Ces déplacements domicile-travail se sont accrus par rapport à 1968 (1,1 % des actifs occupés) alors que les migrations résidentielles demeurent stables (1,4 % des actifs). Les destinations de ces mobilités résidentielles et professionnelles varient selon la période : les zones d'emploi attirant le plus d'actifs au sein de leur réseau respectif ne sont pas les mêmes en 1968 et en 2012. En dehors de ces mouvements au sein des réseaux, les échanges entre zones d'emploi du Grand Est s'avèrent beaucoup plus rares. Seules les relations entre Vitry-le-François - Saint-Dizier et Bar-le-Duc et entre Saverny et Sarreguemines sont notables. ■

## 2 Les migrations internes au Grand Est forment des réseaux de zones d'emploi...

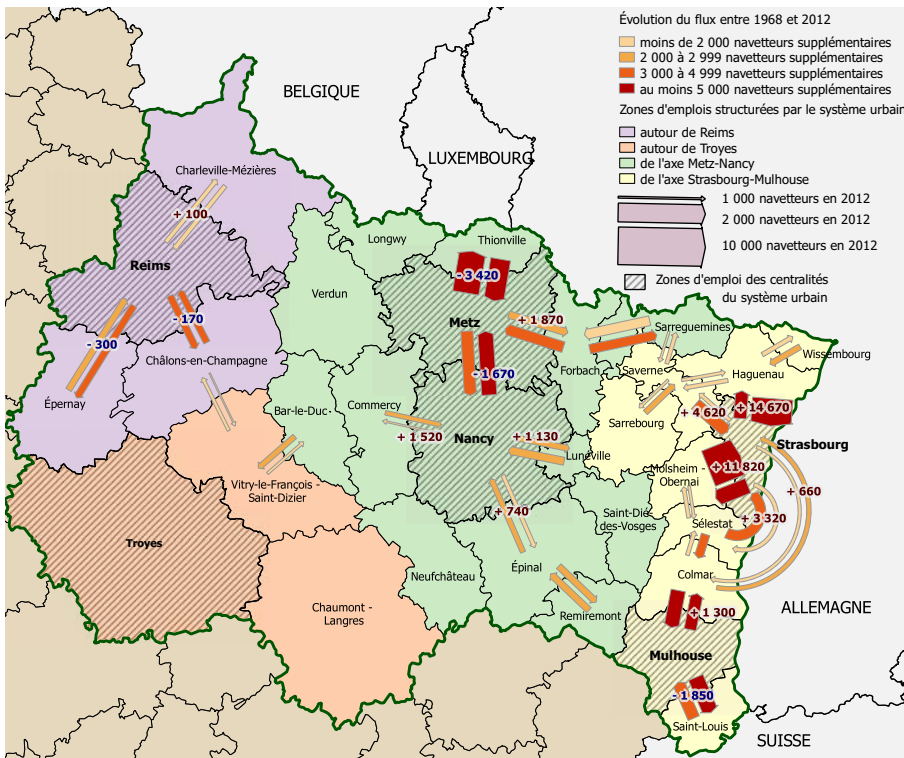
Principaux changements de résidence entre zones d'emploi du Grand Est et évolution de ces flux entre 1968 et 2007



© IGN - Insee 2016  
 \* Flux concernant plus de 500 actifs.  
 Lecture : en 2007, 2 210 actifs de la zone d'emploi de Reims résidaient dans celle de Charleville-Mézières cinq ans auparavant. La même année, 1 500 actifs de la zone d'emploi de Charleville-Mézières résidaient dans celle de Reims cinq ans auparavant. Au total, les échanges migratoires sont excédentaires pour la zone d'emploi de Reims, centre du réseau, vis-à-vis de celle de Charleville-Mézières, de 710 actifs.  
 Source : Insee, recensements de la population.

## 3 ...tout comme les déplacements domicile-travail

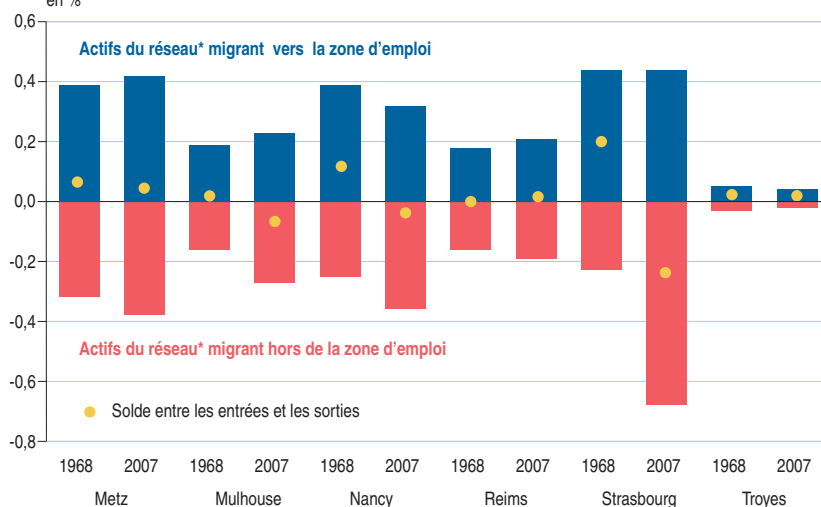
Principaux flux de déplacements domicile-travail entre zones d'emploi du Grand Est et évolution de ces flux entre 1968 et 2012



© IGN - Insee 2016  
 \* Flux concernant plus de 700 actifs en emploi.  
 Lecture : en 2012, 2 260 actifs de la zone d'emploi de Reims travaillent dans celle de Charleville-Mézières. La même année, 2 360 actifs de la zone d'emploi de Charleville-Mézières travaillent dans celle de Reims. Au total, les déplacements domicile-travail sont excédentaires pour la zone d'emploi de Reims, centre du réseau, vis-à-vis de celle de Charleville-Mézières, de 100 actifs.  
 Source : Insee, recensements de la population.

#### 4 Accroissement des migrations résidentielles au sein des réseaux du Grand Est

Part des actifs concernés par des migrations résidentielles\*\* entre les zones d'emploi centres des réseaux et les zones d'emploi alentours en 1968 et 2007  
en %



\* Pour Metz et Nancy : ensemble des zones d'emploi lorraines hors zone d'emploi de Sarrebourg

Pour Strasbourg et Mulhouse : ensemble des zones d'emploi alsaciennes et zone d'emploi de Sarrebourg

Pour Reims : zones d'emploi de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay et Reims

Pour Troyes : zones d'emploi de Chaumont-Langres, Vitry-le-François - Saint-Dizier et Troyes

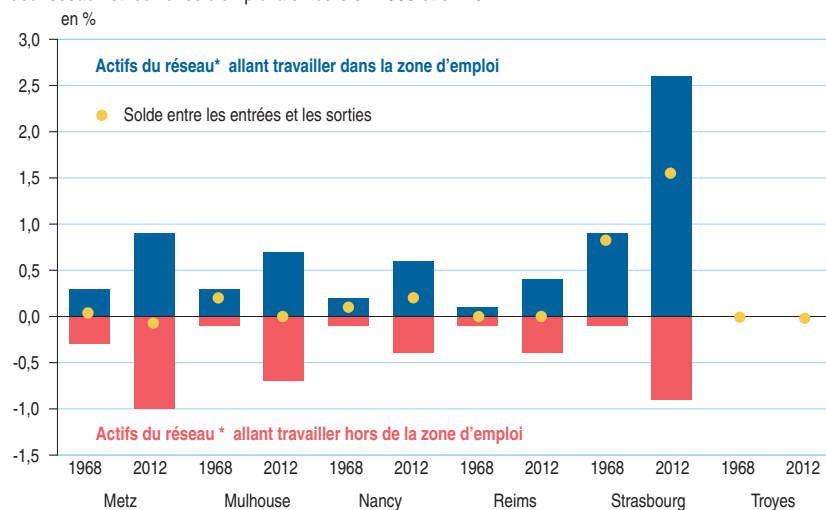
\*\* hors changements de résidence entre Metz et Nancy et entre Mulhouse et Strasbourg.

Lecture : en 2007, 0,42 % des actifs du Grand Est résidant dans la zone d'emploi de Metz habitaient cinq ans plus tôt dans une zone d'emploi du réseau Metz-Nancy, autres que celles de Metz et de Nancy. Ils sont 0,38 % à avoir effectué le chemin inverse. Au total, la zone d'emploi de Metz attire plus d'actifs qu'elle n'en perd (+ 0,04 %).

Source : Insee, recensements de la population.

#### 5 Forte augmentation des déplacements pour aller travailler à Nancy et à Strasbourg

Part des actifs occupés concernés par les déplacements domicile-travail\*\* entre les zones d'emploi centres des réseaux et les zones d'emploi alentours en 1968 et en 2012  
en %



\* Pour Metz et Nancy : ensemble des zones d'emploi lorraines et Sarrebourg

Pour Strasbourg et Mulhouse : ensemble des zones d'emploi alsaciennes et zone d'emploi de Sarrebourg

Pour Reims : zones d'emploi de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay et Reims

Pour Troyes : zones d'emploi de Chaumont-Langres, Vitry-le-François - Saint-Dizier et Troyes

\*\* hors déplacements domicile-travail entre Metz et Nancy et entre Mulhouse et Strasbourg.

Lecture : en 2012, 0,95 % des actifs occupés du Grand Est habitent dans la zone d'emploi de Metz et travaillent dans une zone d'emploi du réseau Metz-Nancy, autres que celles de Metz et de Nancy. Ils sont 0,90 % à avoir effectué le chemin inverse. Au total, la zone d'emploi attire moins d'actifs occupés qu'elle n'en perd (- 0,05 %).

Source : Insee, recensements de la population.

# Un attrait des actifs pour les régions du sud de plus en plus fort

Nicolas Deboudt, Insee

Au cours des cinquante dernières années, les mouvements résidentiels d'actifs et les déplacements domicile-travail entre le Grand Est et le reste de la France contribuent à équilibrer le marché du travail pour l'ensemble des zones d'emploi de la région, où les ressources de main-d'œuvre progressent souvent plus vite que les besoins des entreprises locales. Depuis 1968, les actifs ayant quitté le Grand Est pour habiter dans une autre région de France, en particulier celles du sud, sont plus nombreux que ceux ayant effectué le chemin inverse. Ils sont également plus nombreux à se déplacer quotidiennement hors de la région pour aller travailler qu'inversement.

## Dans le Grand Est, plus de départs d'actifs que d'arrivées

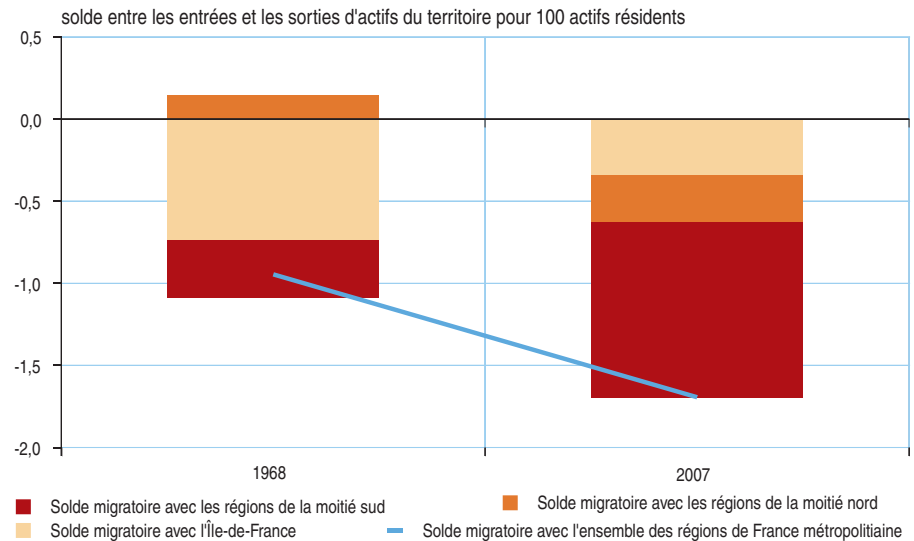
Entre 1968 et 2007<sup>1</sup>, les migrations résidentielles d'actifs entre le Grand Est et la France métropolitaine se sont intensifiées. En 2007, 260 000 actifs, soit 10,0 % d'entre eux, ont quitté ou sont arrivés dans la région par rapport à leur situation cinq ans auparavant, contre 167 500 (8,5%) en 1968 (figure 1). Les sorties du territoire ont progressé plus vite que les entrées. Ainsi, la région perd 1,69 % de ses actifs du fait des migrations résidentielles avec le reste de la France en 2007, contre 0,95 % en 1968.

Cette dégradation est liée à des déménagements d'actifs vers le sud de la France toujours plus nombreux. Ces mouvements contribuent pour 1,07 point aux pertes d'actifs de la région en 2007, contre 0,35 en 1968. Parmi les dix départements les plus attractifs pour les actifs du Grand Est, sept appartiennent aux régions du sud de la France (figure 2). La hausse de l'attractivité des régions du sud de la France est en partie compensée par la diminution de celle de l'Île-de-France entre 1968 et 2007.

Dans la moitié nord de la France, les régions de l'ouest (Bretagne, Centre - Val de Loire, Normandie et Pays de la Loire) attirent également les actifs du Grand Est. En revanche, les échanges avec les Hauts-de-France et l'ouest de la Bourgogne-Franche-Comté sont favorables à la région.

## 1 Des actifs de plus en plus attirés par les régions du sud de la France

Évolution des échanges migratoires entre le Grand Est et les régions de France métropolitaine



Champ : actifs âgés de 15 à 65 ans.

Lecture : en 2007, les actifs de France métropolitaine s'installant dans le Grand Est sont moins nombreux que ceux effectuant le chemin inverse. Le solde entre les entrées et les sorties est négatif et équivaut à 1,7 % des actifs de la région. Les échanges migratoires avec l'Île-de-France y contribuent pour - 0,4 point de population active, ceux de la moitié nord pour - 0,2 point, et ceux avec la moitié sud pour - 1,1 point.

Source : Insee, recensements de la population.

## Les jeunes actifs déménagent plus souvent que les plus âgés

Les mouvements résidentiels sont beaucoup plus importants pour les actifs âgés de 20 à 35 ans (figure 3). Ils contribuent fortement au déficit des échanges migratoires entre le Grand Est et le reste de la France en 1968 et en 2007. Les actifs de moins de 25 ans vont plus souvent s'installer en Île-de-France pour le début de leur carrière professionnelle. Ce phénomène est en partie compensé par une attractivité du Grand Est sur les actifs les plus jeunes des régions des Hauts-de-France et de l'ouest de la Bourgogne-Franche-Comté (figure 4). L'attraction de la région parisienne sur les plus de 25 ans est moindre et les échanges entre le Grand Est et les régions du nord de la France s'inversent : il y a plus d'actifs du Grand Est qui partent s'installer dans les régions du nord que d'actifs en provenance de ces régions qui viennent s'installer dans le Grand Est.

Entre 1968 et 2007, les départs d'actifs vers les régions du sud se sont accentuées pour les actifs de plus de 25 ans et touchent désormais également les actifs de moins de 25 ans. Si les échanges avec l'Île-de-France sont moins déficitaires que par le passé pour les actifs de plus de 25 ans, ceux avec le nord de la France se sont dégradés.

## Des départs d'actifs des grandes agglomérations plus importants

Entre 1968 et 2007, les départs d'actifs vers le reste des régions de France métropolitaine se sont accrus dans les zones d'emploi des grandes agglomérations du Grand Est (figure 5). En 1968, dans les zones d'emploi de Reims et de Strasbourg, les arrivées d'actifs d'autres régions de France excédaient les sorties tandis que dans celle de Nancy le solde était déjà déficitaire. En 2007, ces trois zones d'emploi enregistrent les échanges les plus déficitaires de la région. Ces territoires concentrent en effet le plus de jeunes actifs,

<sup>1</sup> Du fait de modifications du questionnaire du recensement de la population relatives à la mesure de la mobilité résidentielle, les données sur les migrations résidentielles d'actifs ne sont pas disponibles pour 2012.



du fait de la présence d'établissements d'enseignement supérieur. Avec l'augmentation du niveau des diplômes, cet effet de concentration s'est accentué en 50 ans, accroissant l'attractivité de l'Île-de-France sur les actifs de ces zones d'emploi.

Entre 1968 et 2007, seule la zone d'emploi de Saint-Louis conserve son attractivité résidentielle, en raison de sa situation économique favorable et de sa proximité avec la Suisse et ses emplois.

**L'évolution des déplacements domicile-travail est liée à celle des migrations résidentielles**

À l'inverse des migrations résidentielles, les déplacements domicile-travail entre le Grand Est et le reste de la France touchent les actifs plus âgés : neuf navetteurs sur dix sont âgés de plus de 25 ans. Les dynamiques de déplacements domicile-travail entre 1968 et 2012 sont liées à celles des migrations résidentielles des actifs.

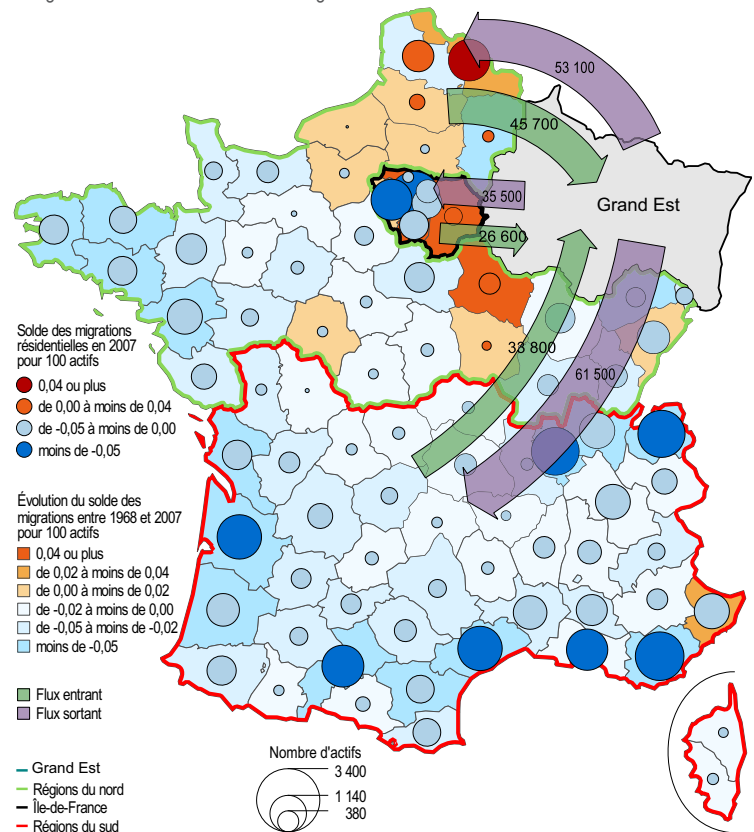
La moitié des déplacements domicile-travail ont lieu avec les régions du nord de la France. Alors que les échanges étaient quasiment équilibrés en 1968, les actifs du nord de la France travaillant dans le Grand Est sont désormais plus nombreux que ceux faisant le chemin inverse en 2012 (figure 6). Une part des actifs ayant déménagé dans le nord de la France, dont le nombre a fortement augmenté sur la période, continue de travailler dans le Grand Est. C'est en particulier le cas entre la zone d'emploi de Reims et le département de l'Aisne et entre celles de Mulhouse et de Saint-Louis avec le Territoire de Belfort (figure 7).

À l'inverse, les déplacements professionnels d'actifs de la région vers l'Île-de-France augmentent. Des actifs franciliens, souvent âgés de plus de 25 ans, s'installent dans les zones d'emploi limitrophes à l'Île-de-France, ce qui leur permet de continuer à travailler en région parisienne.

Les déplacements domicile-travail avec le reste du territoire français se concentrent plus particulièrement dans les zones d'emploi en bordure de région (figure 8). Ils contribuent à l'augmentation des actifs dans les zones d'emploi de Reims, de Mulhouse et de Saint-Louis, et à leur diminution dans celles de Troyes et d'Épernay.

**2 Des échanges défavorables avec le reste de la France**

Évolution des migrations résidentielles entre la région Grand Est et le reste de la France



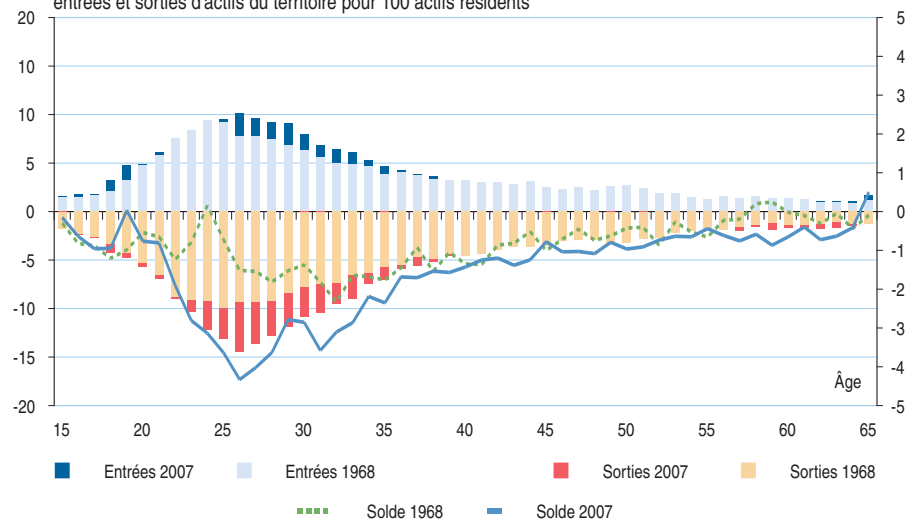
© IGN - Insee 2016

Lecture : en 2007, les actifs du Grand Est partis s'installer dans le département du Rhône sont plus nombreux que ceux ayant effectué le chemin inverse (rond bleu). Le solde entre les entrées et les sorties du Grand Est avec ce département est déficitaire, d'un nombre d'actifs représentant plus de 0,05 % de ceux de la région. L'attractivité du Rhône sur les actifs du Grand Est s'est accentuée entre 1968 et 2007 (trame bleue).

Source : Insee, recensements de la population.

**3 Intensification des migrations résidentielles entre 1968 et 2007 pour les 20-35 ans**

Échanges migratoires par âge entre la région Grand Est et les autres régions de France métropolitaine selon l'âge entrées et sorties d'actifs du territoire pour 100 actifs résidents



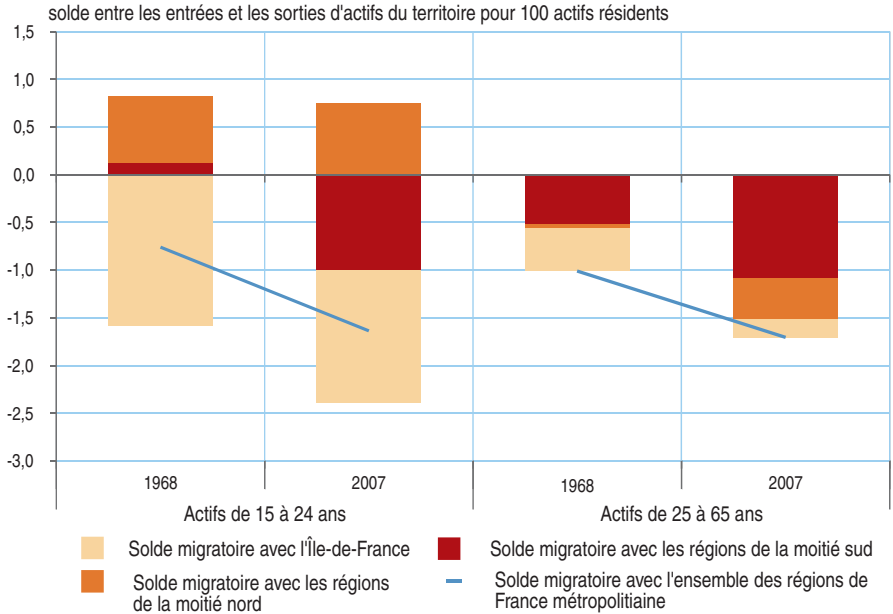
Champ : actifs âgés de 15 à 65 ans.

Lecture : en 2007, 9,5 % des actifs du Grand Est âgés de 25 ans habitaient dans une autre région de France cinq ans auparavant et 13,2 % ont effectué le chemin inverse. Au total, le Grand Est perd 3,6 % de ces actifs âgés de 25 ans au gré des migrations résidentielles avec le reste du territoire français.

Source : Insee, recensements de la population.

**4 Forte attirance des jeunes actifs du Grand Est pour l'Île-de-France et de ceux du nord de la France pour le Grand Est**

Échanges migratoires entre le Grand Est et les autres régions de France métropolitaine, selon l'âge des actifs entre 1968 et 2007



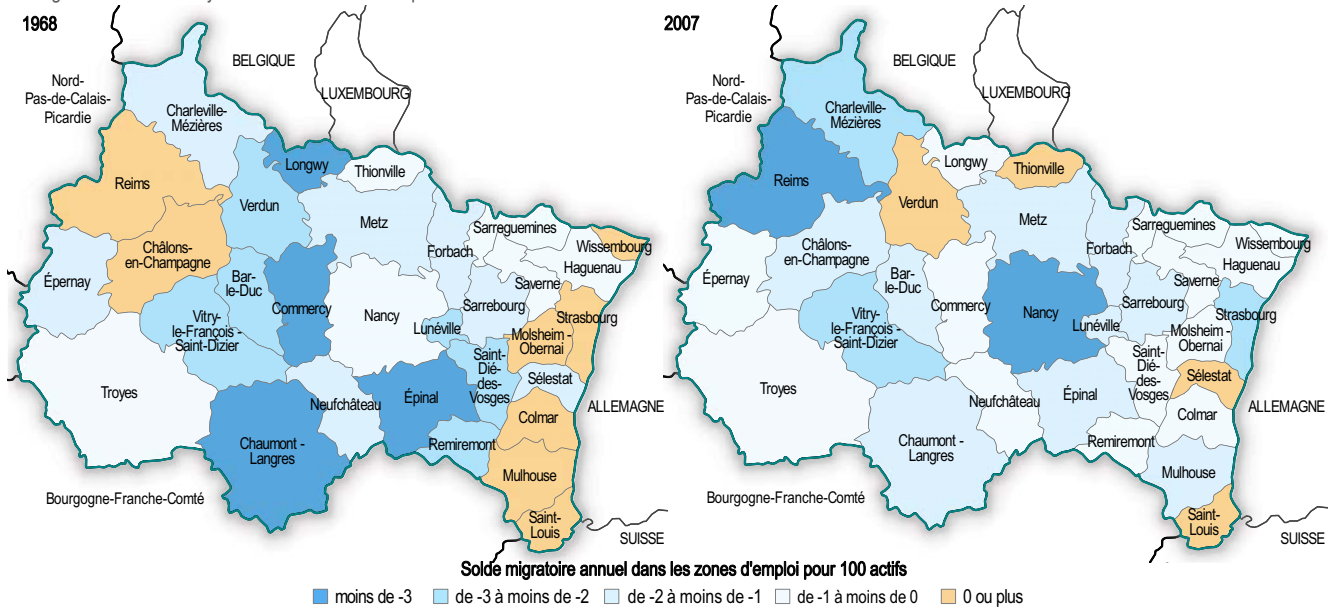
Champ : actifs âgés de 15 à 65 ans.

Lecture : en 2007, les actifs âgés de 15 à 24 ans de France métropolitaine s'installant dans le Grand Est sont moins nombreux que ceux effectuant le chemin inverse. Le solde entre les entrées et les sorties est négatif et équivaut à 1,6 % des actifs de 15 à 24 ans de la région. Les échanges migratoires avec l'Île-de-France y contribuent pour - 1,4 point de population active, ceux de la moitié nord pour + 0,8 point, et ceux avec la moitié sud pour - 1,0 point.

Source : Insee, recensements de la population.

**5 Des échanges plus importants dans les grandes agglomérations avec le reste du territoire français**

Solde migratoire annuel moyen dans les zones d'emploi du Grand Est en 1968 et 2007



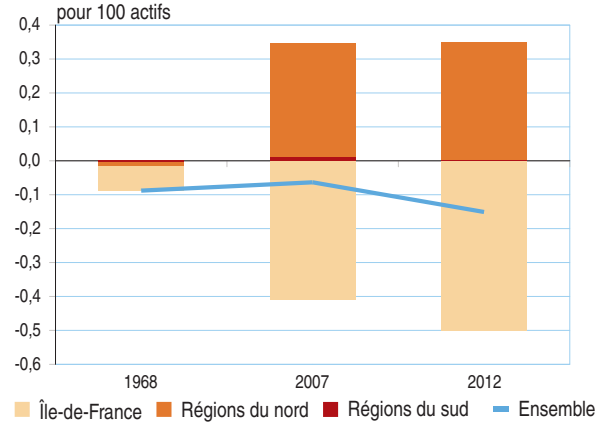
© IGN - Insee 2016

Lecture : en 2007, le solde des migrations résidentielles d'actifs de la zone d'emploi de Reims avec le reste du territoire français est négatif, de 4,6 % des actifs résidant dans la zone. En 1968, ce solde était positif, de 0,8 % des actifs résidant dans la zone.

Source : Insee, recensements de la population.

**6 Des trajets domicile-travail toujours plus nombreux avec l'Île-de-France**

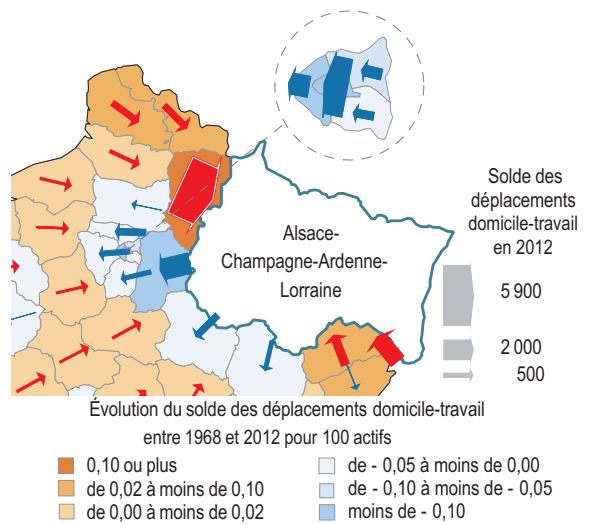
Évolution des déplacements domicile-travail entre le Grand Est et les régions de France métropolitaine pour 100 actifs



Lecture : en 2012, les actifs du reste de la France métropolitaine travaillant dans le Grand Est sont moins nombreux que ceux effectuant le chemin inverse. Le solde de déplacements domicile-travail est négatif et équivaut à 0,15 % des actifs de la région. Les déplacements domicile-travail avec l'Île-de-France y contribuent pour - 0,50 point, ceux de la moitié nord pour + 0,35 point, et ceux avec la moitié sud pour 0,00 point.  
Source : Insee, recensements de la population.

**7 Des déplacements domicile-travail surtout avec les départements limitrophes**

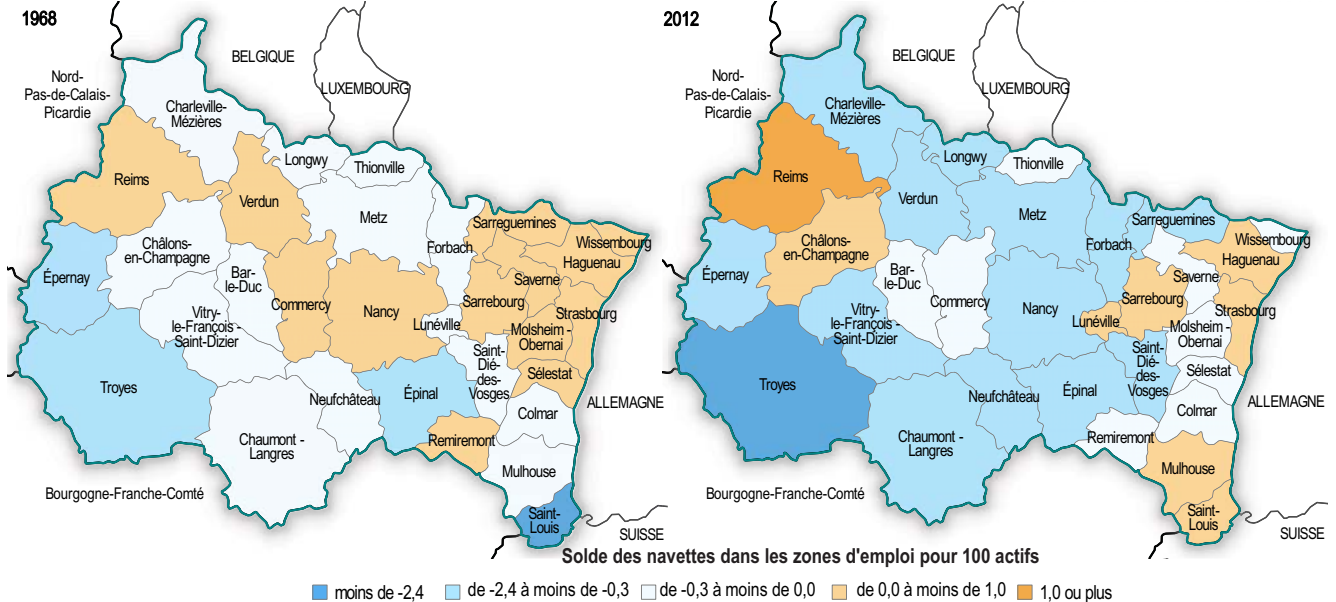
Évolution des déplacements domicile-travail entre la région Grand Est et les départements de France métropolitaine



© IGN - Insee 2016  
Lecture : en 2012, les actifs du Grand Est se déplaçant quotidiennement dans le département de l'Aisne pour aller travailler sont moins nombreux que ceux ayant effectué le chemin inverse (flèche rouge). L'attractivité du Grand Est sur les actifs de l'Aisne s'est accentuée entre 1968 et 2012 (trame rouge).  
Source : Insee, recensements de la population.

**8 Des migrations alternantes plus importantes dans l'ouest de la région**

Évolution des déplacements domicile-travail entre 1968 et 2012 entre les zones d'emploi du Grand Est et le reste de la France métropolitaine.



© IGN - Insee 2016  
Lecture : en 2012, le solde des déplacements domicile-travail de la zone d'emploi de Reims avec le reste du territoire français est positif, représentant l'équivalent de 2,3 % des actifs résidant dans la zone. En 1968, ce solde était également positif, de 0,3 % des actifs résidant dans la zone.  
Source : Insee, recensements de la population.

# Une influence du travail frontalier renforcée dans les zones d'emploi limitrophes

Dominique Callewaert, Insee

Ces cinq dernières décennies, les liens entre le marché du travail du Grand Est et les économies étrangères se sont renforcés. En 2012, 159 600 actifs résidant dans la région travaillent quotidiennement dans l'un des quatre pays frontaliers à la région, soit huit fois plus qu'en 1968 (figure 1). À l'inverse, la région devient de moins en moins attractive pour la main-d'œuvre étrangère. En 1968, 71 800 actifs du Grand Est résidaient dans un pays étranger six ans auparavant. Ils ne sont plus que 39 700 en 2007 à déclarer une résidence antérieure à l'étranger cinq ans auparavant.

## Les activités tertiaires luxembourgeoises prennent progressivement le pas sur les activités industrielles allemandes et suisses

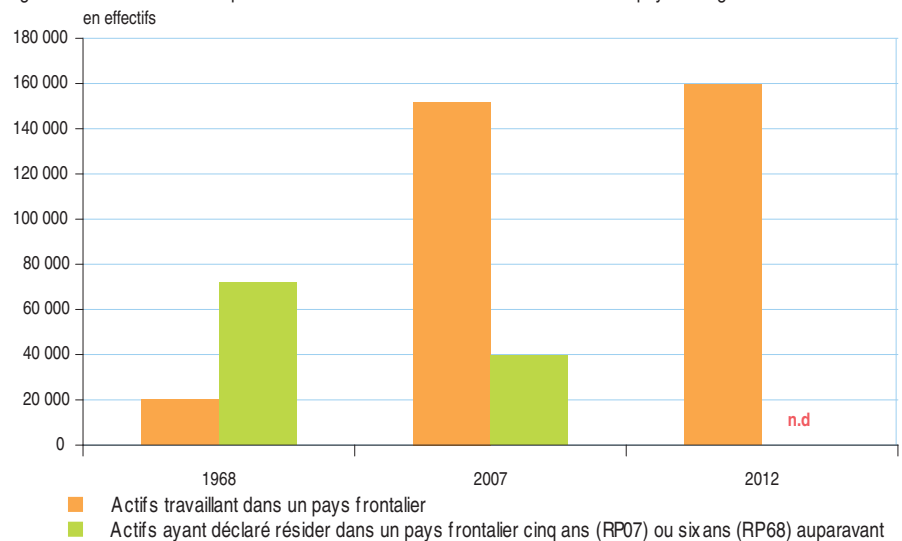
En 2012, le Luxembourg est le pays qui emploie le plus d'actifs originaire du Grand Est, suivi de l'Allemagne, de la Suisse et de la Belgique (figure 2). Première destination en 1968, l'Allemagne connaît une croissance du nombre de travailleurs frontaliers jusqu'à la fin des années 1990, puis une nette diminution dans les années 2000. Une grande part d'entre eux travaille dans l'industrie manufacturière, notamment dans la construction automobile, secteur où l'activité tend à diminuer sur cette période. Ils représentent 2,0 % des actifs occupés en 2012.

Le nombre de frontaliers travaillant en Suisse a également fortement augmenté jusqu'aux années 1990. Il continue d'augmenter faiblement dans les années 2000. Comme pour l'Allemagne, les frontaliers travaillant en Suisse se trouvent principalement dans l'industrie, mais dans des secteurs aux dynamiques plus favorables, telle l'industrie pharmaceutique. Ils représentent 1,6 % des actifs occupés du Grand Est.

À l'inverse, en 1968, peu de frontaliers travaillent au Luxembourg. À partir des années 1990, leur nombre croît fortement pour atteindre 3,0 % des actifs occupés en

### 1 Huit fois plus de travailleurs frontaliers en 40 ans et un apport d'actifs étrangers en baisse

Migrations résidentielles et déplacements domicile-travail entre le Grand Est et les pays étrangers entre 1968 et 2012



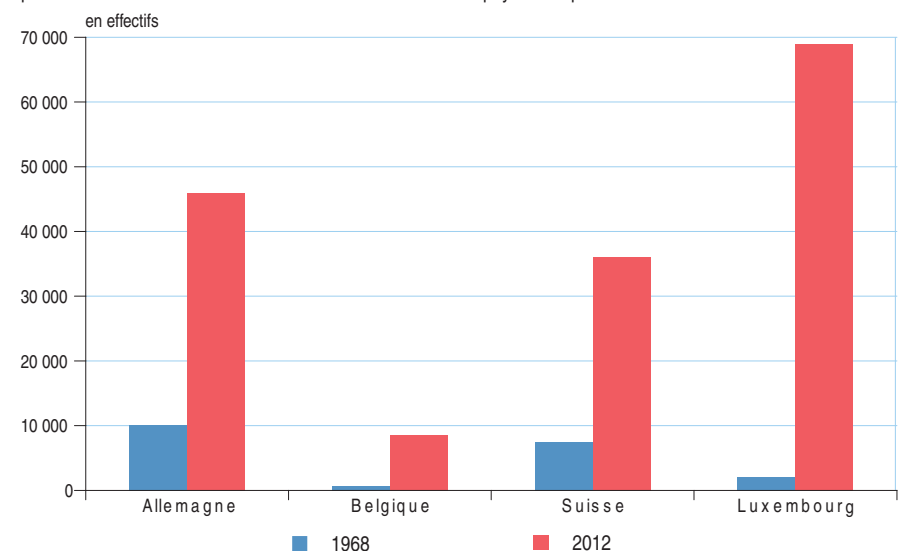
n.d : non disponible. Du fait de modifications du questionnaire du recensement de la population relatives au lieu de résidence antérieure, les données sur les migrations résidentielles d'actifs ne sont pas disponibles en 2012.

Lecture : en 1968, parmi les actifs résidant dans le Grand Est, 20 200 travaillent dans un pays étranger et 71 800 résidaient dans un pays étranger six ans auparavant.

Source : Insee, recensements de la population.

### 2 Depuis 1968, trente fois plus de travailleurs frontaliers vers le Luxembourg

Déplacements domicile-travail des actifs du Grand Est vers un pays limitrophe en 1968 et en 2012



Lecture : les actifs résidant dans le Grand Est et travaillant au Luxembourg sont 2 100 en 1968 et 69 000 en 2012.

Source : Insee, recensements de la population.

2012. Cette augmentation est due en grande partie à l'essor des secteurs des services aux entreprises et des activités financières et d'assurance. De même, ce n'est que depuis les années 1990 que la Belgique attire des actifs résidents du Grand Est. En 2012, 0,4 % des frontaliers travaillent en Belgique et en particulier dans les secteurs du commerce, de la santé et de l'action sociale.

### Des frontaliers installés au plus proche du pays de lieu de travail

La quasi-totalité des navetteurs se rendant au Luxembourg habitent dans les zones d'emploi de Metz et surtout de Longwy et de Thionville (figure 3). Dans ces deux dernières, les travailleurs frontaliers représentent respectivement 39 % et 35 % de l'ensemble des actifs en emploi.

La plupart des frontaliers travaillant en Belgique résident dans les zones de Charleville-Mézières (3 % des actifs occupés) et Longwy (11 % des actifs occupés).

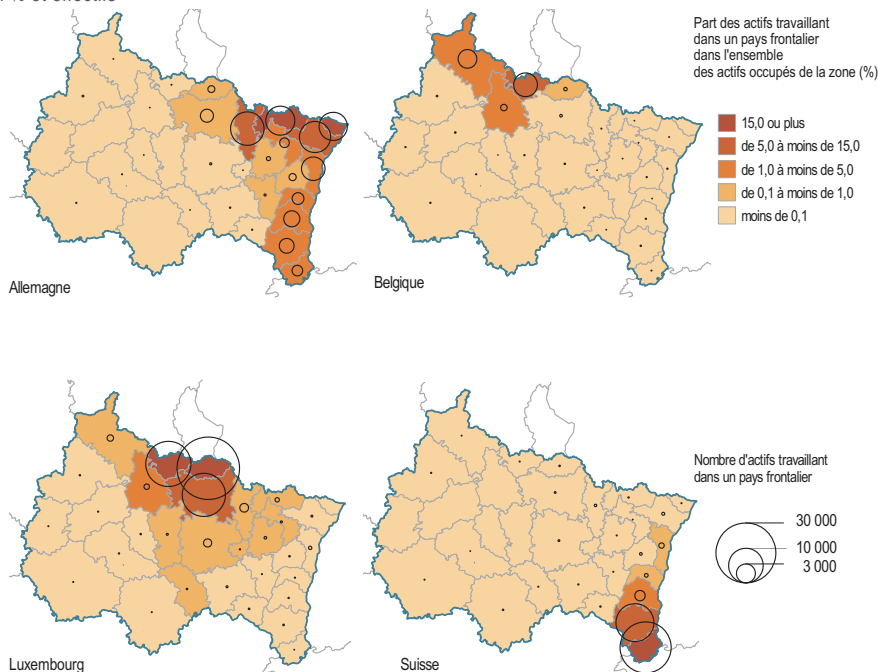
Les deux tiers des frontaliers se rendant en Allemagne résident dans les zones d'emploi du nord-est de la région (Forbach, Sarreguemines, Haguenau et Wissembourg). Dans celle de Wissembourg, le poids des frontaliers dans l'emploi (34 %) est de deux à trois fois plus important que dans les zones de Forbach et de Sarreguemines (12 % et 15 %). La plupart des autres frontaliers se rendant en Allemagne habitent dans les zones allant de Strasbourg à Saint-Louis.

De même, presque tous les frontaliers travaillant en Suisse habitent dans les zones de Mulhouse et de Saint-Louis. Dans cette dernière, 40 % des actifs occupés sont des frontaliers.

Entre 1968 et 2012, l'accroissement de la part des actifs frontaliers est le plus important dans les zones de Thionville (+ 34 points) et surtout de Longwy (+ 47 points), qui sont proches du Luxembourg (figure 4). Cette tendance demeure forte dans les zones de Wissembourg et de Saint-Louis (+ 23 points) compte tenu de leurs frontières étendues avec l'Allemagne et la Suisse. Dans une moindre mesure, les zones de Forbach et de Sarreguemines (+ 10 points) ainsi que celles de Metz, de Haguenau et de Mulhouse (+ 7 points) ont également connu une progression des actifs frontaliers.

### 3 Des échanges frontaliers de proximité

Part des actifs exerçant dans un pays frontalier dans le total des actifs occupés de la zone en 2012 en % et effectifs

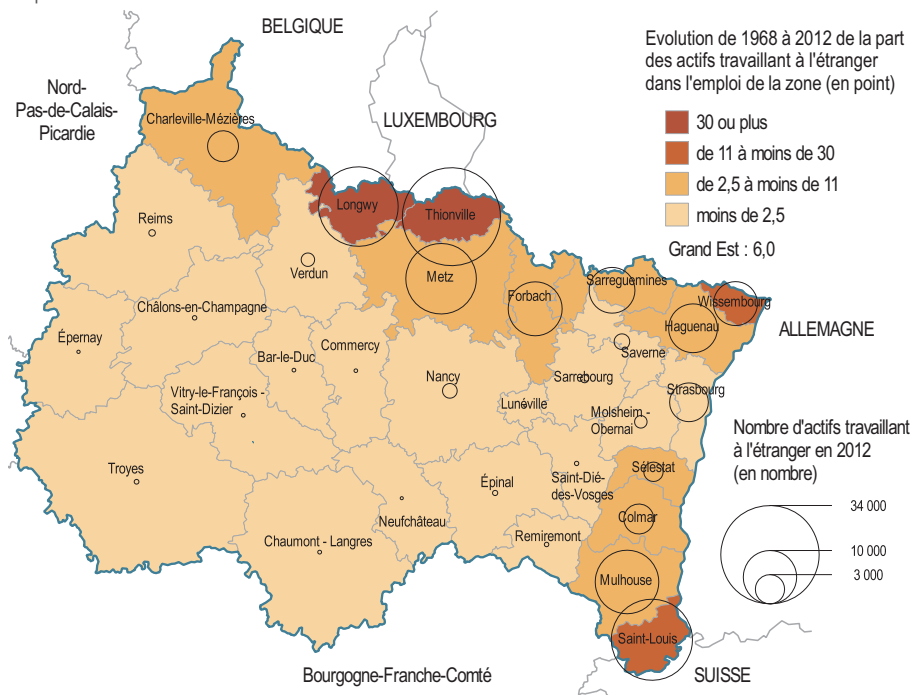


© IGN - Insee 2016

Lecture : dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières, 2 970 actifs travaillent en Belgique en 2012, soit 3,5 % des actifs occupés. Source : Insee, recensement de la population de 2012.

### 4 Forte progression du travail frontalier à proximité du Luxembourg et de la Suisse

Évolution de la part des actifs travaillant à l'étranger dans les zones d'emploi du Grand Est entre 1968 et 2012 en point et effectifs



© IGN - Insee 2016

Lecture : dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières, 3 370 actifs travaillent à l'étranger en 2012. De 1968 à 2012, la part des actifs travaillant à l'étranger a augmenté de 3,6 points. Source : Insee, recensements de la population.

**En 2007, les actifs en provenance de l'étranger s'installent souvent près des frontières**

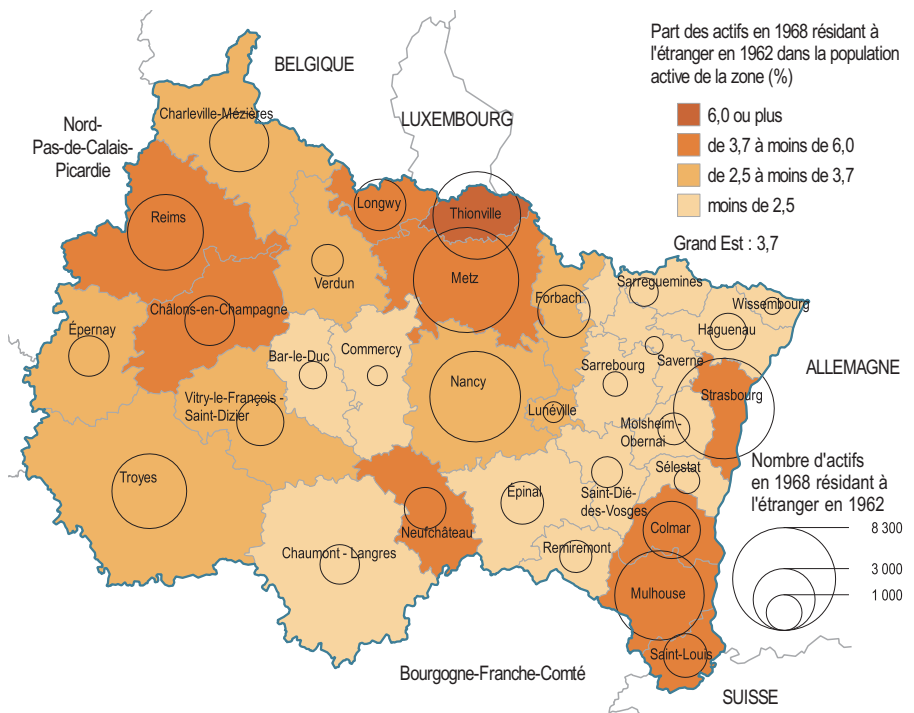
En 1968, le Grand Est comptabilise 71 800 actifs ayant déclaré habiter à l'étranger six ans auparavant, soit 3,7 % de sa population active. En 2007, ils ne représentent plus que 1,5 % des actifs installés depuis cinq ans. Ce recul des actifs en provenance de l'étranger s'accompagne d'un changement progressif de répartition des nouveaux arrivants dans les zones d'emploi de destination.

En 1968, le poids de ces actifs dans la zone est souvent plus élevé dans les zones urbanisées de la région, comme Metz, Nancy, Strasbourg, Mulhouse, mais également dans celles de Reims et de Châlons-en-Champagne (figure 5). Cette part est importante dans les territoires proches du Luxembourg, mais également à Neufchâteau et dans le Haut-Rhin. La région a connu l'arrivée d'actifs originaires de pays différents à partir des années 1960. Les Italiens se sont installés en Moselle et autour de Mulhouse. Les Portugais sont plus présents dans la Marne, l'Aube et la Haute-Marne. Les Algériens résident dans les pôles urbains du Grand Est et en particulier à Metz, Nancy et Mulhouse.

En 2007, le poids des actifs qui résidaient à l'étranger cinq ans auparavant devient plus élevé dans les zones proches des frontières (figure 6). Cette localisation est liée aux arrivées récentes d'actifs en provenance de Turquie ou d'autres pays d'Europe. Les arrivants de Turquie résident dans la partie est de la région. Les migrations résidentielles en provenance de l'étranger concernent davantage les pays frontaliers. Les Allemands s'installent le long de la frontière de leur pays et une partie d'entre eux continuent de travailler dans leur pays d'origine : en 2012, 13 600 navetteurs sont de nationalité allemande. Cette tendance se constate aussi, mais avec moins d'ampleur, chez les Belges et les Suisses.

**5 En 1968, les plus grandes agglomérations sont les destinations privilégiées des actifs de l'étranger**

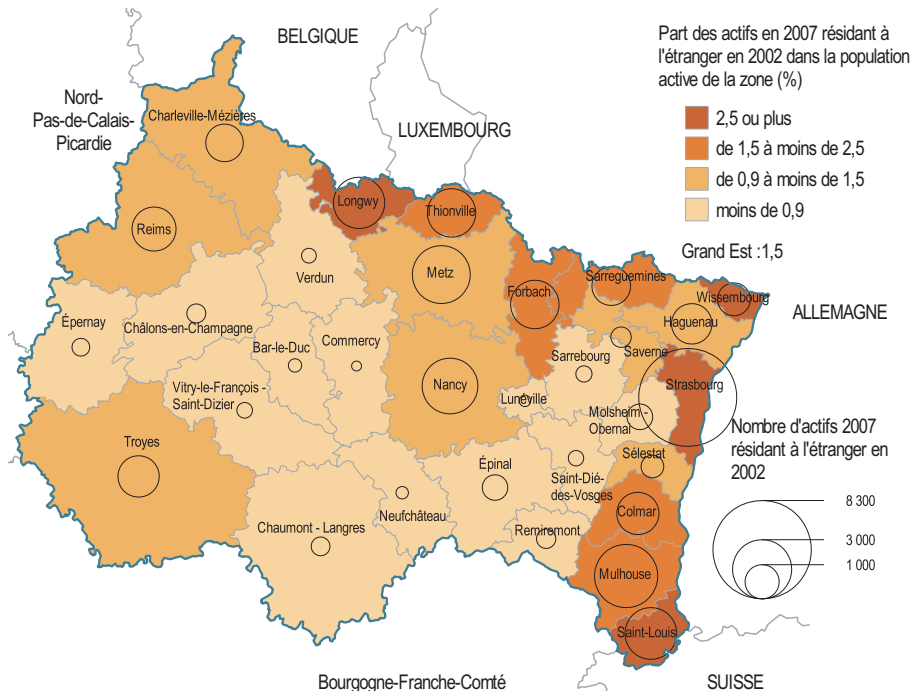
Part des actifs en 1968 résidant à l'étranger en 1962 dans la population active de la zone d'emploi en % et effectifs



© IGN - Insee 2016  
Lecture : dans la zone d'emploi de Charleville-Mézières, 2 740 actifs en 1968 résidaient à l'étranger en 1962, soit 2,9 % de la population active de la zone.  
Source : Insee, recensements de la population.

**6 En 2007, les actifs en provenance de l'étranger s'installent le plus souvent le long des frontières**

Part des actifs en 2007 résidant à l'étranger en 2002 dans la population active de la zone d'emploi en % et effectifs



© IGN - Insee 2016  
Lecture : en 2007, 1 210 actifs de la zone d'emploi de Charleville-Mézières résidaient à l'étranger en 2002, soit 1,2 % de la population active.  
Source : Insee, recensements de la population.

**Réalisation et coordination**

Insee Grand Est  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

**Directeur de publication**

Joël CREUSAT

**Rédacteurs en chef**

Jacques MARTY  
Laurence LUONG

**Équipe projet**

Mathilde DELAHAYE (Adeus)  
Christel ESTRAGNAT (Adeus)  
Dominique CALLEWAERT (Insee)  
Nicolas DEBOUDT (Insee)  
Anh VAN LU (Insee)  
Flora VUILLIER-DEVILLERS (Insee)

**Rédacteurs**

Dominique CALLEWAERT (Insee)  
Nicolas DEBOUDT (Insee)  
Anh VAN LU (Insee)

**Composition**

Patricia CLOT (Insee)  
Chantal ROUSSELLE (Insee)

# Insee Dossier

## Grand Est

### Les marchés locaux du travail dans le Grand Est, entre population, emploi et mobilités

Si le chômage est souvent pris comme indicateur principal du résultat de l'action publique dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle, force est de constater qu'à l'échelle des marchés locaux du travail, il n'y a pas de relation directe entre l'évolution du chômage et l'évolution de l'emploi.

Ce dossier analyse les mécanismes permettant l'ajustement entre les ressources et les besoins en main-d'œuvre à l'échelle des zones d'emploi du Grand Est. Le rôle central des mobilités d'actifs dans l'équilibrage des marchés locaux du travail est mis en évidence, mobilités principalement structurées autour des principaux pôles d'emploi de la région.

Dossier n° 3  
Octobre 2016

ISSN en cours

Insee Grand Est  
Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :  
Joël Creusat

Rédacteurs en chef :  
Jacques Marty  
Laurence Luong

© Insee 2016

